

Abdelaziz Djerad :

«Le projet de Constitution est une rupture avec les pratiques passées»

L'amendement constitutionnel «figurait en tête des promesses électorales faites par le Président Tebboune», a-t-il rappelé. Abdelaziz Djerad a mis en exergue la crédibilité de la démarche du Président Abdelmadjid Tebboune dont les engagements sincères ont commencé à se concrétiser sur le terrain, a-t-il dit, «selon une vision stratégique claire et un calendrier défini qui exigent de nous tous de faire preuve de réalisme et de se focaliser sur les questions cruciales de la

Nation inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat». Le Premier ministre a expliqué que l'amendement constitutionnel se veut «une étape très importante, voire charnière dans la vie politique de notre pays, d'autant qu'il favorise une véritable séparation des pouvoirs et renforce la relation entre le Gouvernement et le Parlement et partant permet de concrétiser les engagements pris pour l'édification de la nouvelle République».

Lire en Page 3

Quotidien d'information indépendant - n° 6855 - Mercredi 9 septembre 2020 - Prix : 10 DA

MALFAÇONS ET DÉGRADATIONS DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Alger s'enfonce dans les eaux



Tebessa, Mila et plusieurs autres régions du pays sont sous les eaux depuis deux jours. Des flux soudains et puissants se sont abattus sur ces villes causant d'importants dégâts matériels. La capitale Alger n'a pas fait l'exception. Les fortes précipitations tombées, au cours des dernières 48 heures, ont inondé plusieurs habitations, commerces et rues dans des quartiers d'Alger et leurs alentours, comme le Ruisseau, Oued Romane, Hussein Dey, Bir Mourad Raïs, Birkhadem, Baraki et Belcourt. Le torrent automnal a submergé les tronçons routiers de la capitale paralysant la circulation et prenant en otage des véhicules garés à proximité des rues principales. Les images et vidéos relayées sur les réseaux sociaux ont démontré l'ampleur des dégâts causés par cette forte charge pluviale qui coûtera encore très cher au contribuable et à l'Etat. Egalement, ont mis à nu la vulnérabilité des réseaux d'assainissement et les malfaçons. Chaque année, nous assistons au même scénario

Lire en page 2

E-Paiement

Tous les acteurs appelés à s'orienter vers la transition numérique

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou a appelé, lundi à Alger, l'ensemble des acteurs à s'engager à la généralisation des instruments de paiement électronique et s'orienter vers la transition numérique, lors d'une allocution prononcée avant la signature de l'accord.

Alger

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs activant sur les réseaux sociaux

La brigade criminelle de la circonscription centre de la Police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger a démantelé une bande de malfaiteurs et arrêté deux mis en cause, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

CNDH

Appel à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, lundi dans un communiqué à la veille de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année, à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation.



REPÈRE

CNDH Appel à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, lundi dans un communiqué à la veille de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année, à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation. Le CNDH a appelé le Gouvernement à «soutenir les efforts de mise en œuvre et de consécration des 17 objectifs de développement durable (ODD 2020-2030), notamment le 4^{ème} objectif qui appelle les Etats à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie». Dans ce cadre, le Conseil a appelé la société civile à «mener des campagnes organisées et continues pour sensibiliser toutes les catégories de la société qui n'ont pas bénéficié d'enseignement primaire à rejoindre les centres d'alphabétisation». «Compte tenu de la situation sanitaire cette année qui a imposé la fermeture des écoles et la suspension des cours et des centres d'alphabétisation du fait de la Covid-19, le CNDH a mis l'accent sur la nécessité de «trouver les meilleurs moyens pour assurer une reprise des cours d'alphabétisation tout en respectant les mesures sanitaires». Après avoir rappelé que l'Algérie avait déployé depuis l'indépendance de grands efforts dans le domaine de la vulgarisation de l'enseignement en général notamment à travers l'élaboration de politiques d'alphabétisation», le CNDH a estimé que l'alphabétisation est une question de dignité humaine et de respect des droits de l'Homme».

Agence

Malfaçons et dégradations des réseaux d'assainissement Alger s'enfonce dans les eaux

Tébessa, Mila et plusieurs autres régions du pays sont sous les eaux depuis deux jours. Des flux soudains et puissants se sont abattus sur ces villes causant d'importants dégâts matériels. La capitale Alger n'a pas fait l'exception. Les fortes précipitations tombées, au cours des dernières 48 heures, ont inondé plusieurs habitations, commerces et rues dans des quartiers d'Alger et leurs alentours, comme Ruisseau, Oued Romane, Hussein Dey, Bir Mourad Raïs, Bir Khadem, Baraki et Belcourt.



■ A chaque nouvelle précipitation des pluies, le même scénario de désolation voit le jour. (Photo : D.R)

Villes inonçées et décès d'un enfant : La Protection civile parle de «quelques dégâts matériels»

«Les averses orageuses qui se sont abattues, les dernières 48 heures, dans plusieurs wilayas du pays ont causé le décès d'un enfant de huit ans emporté par la crue et de nombreux dégâts matériels. Des routes, des habitations et des commerces complètement inondés dans plusieurs quartiers des villes touchées par les intempéries qui ont rendu la circulation automobile difficile, voire impossible. Les services de la Protection civile ont dû intervenir pour pomper l'eau des habitations et des commerces submergés par le flux des eaux. «Les averses orageuses de ces derniers jours ont engendrés quelques dégâts matériels et causé la mort d'un enfant de huit ans emporté par le torrent dans la wilaya de Mila», a fait état, hier, le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), Nassim Bernaoui dans une déclaration à la radio nationale, ajoutant que «les intempéries ont partiellement paralysé la circulation routière dans plusieurs wilayas, particulièrement à Alger, la capitale».

De son côté, le chargé de communication à la Protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a estimé, par ailleurs que «les services de la Protection civile n'ont enregistré, jusqu'à présent, aucune perte humaine, ni de dégâts matériels importants, en particulier au niveau des communes abritant d'anciennes bâtisses». Une importante quantité de pluie s'est abattue ces derniers jours sur plusieurs wilayas, dépassant, selon M. Nassim Bernaoui «50 cm», l'équivalent d'un mois ou plus de pluie. Dans la matinée de mardi les équipes de la Protection civile sont encore mobilisées au niveau de 10 points situés au niveau des communes de Sidi M'hamed, Bir Mourad Raïs, Gué de Constantine, Chéraga et Hussein-Dey pour rouvrir les routes et tunnels inondés par les fortes précipitations enregistrées la nuit de lundi à mardi à Alger, causant une congestion routière au niveau de plusieurs voies, où nous avons enregistré un important cumul des eaux de pluie qui ont inondé principalement les grands axes de la capitale», a indiqué le capitaine, citant en exemple, «le port d'Alger, la place Audin, la commune d'Ain Naâdja, ainsi qu'au niveau des stations de bus de la commune de Hydra». «Nous avons noté, également, l'effondrement partiel d'un mur de l'ambassade de France à Alger», a-t-il souligné, estimant que «les services de la Protection étaient à pied d'œuvre afin de dégager les routes et pomper le cumul d'eau».

«Les services de la Protection civile poursuivent les opérations d'intervention pour la réouverture des routes coupées et tunnels inondés par les eaux de pluie, suite à ces intempéries enregistrées durant les dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays», a indiqué M. Benkhalfallah, précisant que «les équipes de la Protection civile sont encore mobilisées au niveau de 10 points situés au niveau des communes de Sidi M'hamed, Bir Mourad Raïs, Gué de Constantine, Chéraga et Hussein Dey pour rouvrir les routes et tunnels inondés par les fortes précipitations enregistrées la nuit de lundi à mardi à Alger, causant une congestion routière au niveau de plusieurs voies ».

Samira Takharboucht

aménagement durable des territoires, mais surtout à sensibiliser les citoyens sur les conséquences du déversement des déchets partout. Les bouches d'égouts et les avaloirs bouchés posent un véritable problème dans les zones urbaines en Algérie. Il suffit de quelques millimètres d'averse pour inonder les quartiers des villes algériennes. La semaine dernière, deux heures de pluies ont suffi pour submerger plusieurs quartiers des wilayas de Batna et de Tébessa causant d'importants dégâts matériels et trois morts. Le même épisode s'est répété avant-hier dans la capitale, Alger où plusieurs quartiers étaient inondés par les fortes averses de pluies qui se sont abattues dans la nuit du lundi à mardi paralysant la circulation routière et causant l'arrêt des tramways.

Sur les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, des voitures sont emportées par le torrent qui a envahi les commerces et les habitations. Des images qui ont provoqué la colère, mais aussi la panique. L'incurie des responsables locaux et des citoyens a été pointé du doigt. Les pluies automnales provoquent souvent des crues et des inondations. L'année dernière les intempéries avaient engendré des crues des oueds et causé le décès de plusieurs personnes, à l'échelle nationale. Les habitants au bord des rivières et ruisseaux craignent en raison des lits d'oued non curé la montée des eaux et leurs débordements.

Le risque n'est toujours pas contenu, mais la prudence et l'anticipation des riverains devraient être de mise. C'est le message d'alerte que lancent chaque année les services de la Protection civile mobilisés pour prendre en charge les sinistres naturels et venir en aides aux personnes en détresse. Cependant l'absence d'un plan de prévention des risques d'inondation et la vulnérabilité des infra-

Le torrent automnal a submergé les tronçons routiers de la capitale paralysant la circulation et prenant en otage des véhicules garés à proximité des rues principales. Les images et vidéos relayées sur les réseaux sociaux ont démontré l'ampleur des dégâts causés par cette forte charge pluviale qui coûtera encore très cher au contribuable et à l'Etat.

Egalement, ont mis à nu la vulnérabilité des réseaux d'assainissement et les malfaçons. Chaque année, nous assistons au même scénario.

Pourquoi ces drames à répétition, à l'arrivée de l'automne et de l'hiver ? Pour certains, la réponse est claire. L'absence d'infrastructures solides liée intrinsèquement aux réseaux d'assainissement urbain, saturé et dégradé est évoquée en premier lieu, avant de s'attaquer à l'incurie des responsables locaux qu'ils accusent de négligence à cause des avaloirs bouchés et encombrés par les déchets, empêchant l'évacuation des eaux. Le phénomène n'est pas nouveau. D'ailleurs, il n'est plus question de sensibilisation ou de prévention. Le laisser-aller, l'indiscipline et le manque d'entretien sont les principaux facteurs de ces drames à répétition. Citoyens et autorités locales se partagent cette responsabilité.

Certes, ils ne vont pas prévoir la force des intempéries, mais peuvent anticiper et prévenir les inondations. Chaque année, les intempéries laissent leur empreintes et endommagent les routes, les habitations et même les cultures. Ces épisodes, il y en a chaque année, et il faudrait se préparer aux flux soudains des pluies en raison du réchauffement climatique. La raison pour laquelle, il est indispensable de repenser la stratégie de la protection des villes et procéder à un

structures liées aux réseaux d'assainissements compliquent la mission des pompiers.

L'Etat prévoit d'ailleurs améliorer les réseaux d'assainissement en milieu urbain et de mettre en place une stratégie nationale efficace pour éviter la répétition de tels drames à chaque averse. Sans oublier l'implication des citoyens. Annoncées par les services de l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial émis avant-hier jusqu'à hier après-midi, les averses orageuses ont provoqué un état de panique général.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Abdelaziz Djerad : «Le projet de Constitution est une rupture avec les pratiques passées»

Dans sa présentation, hier mardi, du projet portant révision de la Constitution devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du président de l'APN, Slimane Chenine et du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a souligné, une fois encore, que «le projet de révision de la Constitution, initié par le président de la République, vient en consécration et en exécution de l'un de ses principaux engagements dans le domaine politique pour l'édification d'une nouvelle République».

L'amendement constitutionnel «figurerait en tête des promesses électorales faites par le Président Tebboune», a-t-il rappelé. Abdelaziz Djerad a mis en exergue la crédibilité de la démarche du Président Abdelmadjid Tebboune dont les engagements sincères ont commencé à se concrétiser sur



■ La nouvelle Constitution répondra aux aspirations du peuple à construire un État démocratique exempt d'autoritarisme et de tyrannie. (Photo:DR)

le terrain, a-t-il dit, «selon une vision stratégique claire et un calendrier défini qui exigent de nous tous de faire preuve de réalisme et de se focaliser sur les questions cruciales de la Nation inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat». Le Premier ministre a expliqué que l'amendement constitutionnel se veut «une étape très importante, voire charnière dans la vie politique de notre pays, d'autant qu'il favorise une véritable séparation des pouvoirs et renforce la relation entre le Gouvernement et le Parlement et, partant, permet de concrétiser les engagements pris pour l'édification de la nouvelle République». Le Premier ministre a souligné que la nouvelle Constitution répondra aux aspirations du peuple à construire un État démocratique exempt d'autoritarisme et de tyrannie, d'autant plus qu'elle établit une véritable séparation des pouvoirs, renforce les pouvoirs de contrôle du parlement et permet l'harmonie et la complémentarité entre les autorités.

Il a déclaré que la nouvelle Constitution est basée sur la transparence et la responsabilité, pour séparer l'argent de la politique et lutter contre la corruption, et établira un Etat de droit pour servir le citoyen et restaurer sa confiance, et œuvrera pour une réforme globale de la justice, de la liberté de la presse et de la construction d'une société civile libre.

Pour Abdelaziz Djerad l'élaboration d'une Constitution consensuelle est une expression explicite des revendications du mouvement populaire représenté dans l'instauration d'un Etat de droit, basé sur la rotation du pouvoir, la justice et le respect des droits et libertés, soulignant que cette Constitution constituerait une rupture complète avec les pratiques passées en termes de chiffres et de contenu.

Le Premier ministre est revenu sur la signification symbolique du choix du 1er novembre pour organiser le référendum. Enfin, a-t-il conclu, il ne fait aucun doute

que la Constitution constitue une rupture complète avec les pratiques passées en termes de préparation et de contenu.

Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, a confirmé que le projet d'amendement constitutionnel mettrait fin à la domination du pouvoir exécutif sur tous les segments de l'Etat.

A l'issue de cette présentation et du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN, les membres de la Commission procéderont au débat de ce texte qui se poursuivra mercredi avant sa soumission, jeudi prochain, au vote des députés lors d'une séance plénière.

La Commission a tenu compte des délais constitutionnels énoncés dans l'article 208 de la Constitution, lequel stipule que la révision constitutionnelle est soumise à référendum populaire dans les 50 jours qui suivent son adoption.

Lakhdar A.

Référendum Le protocole sanitaire est prêt

Le référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, initié par le Président Abdelmadjid Tebboune, se déroulera selon un protocole sanitaire de prévention contre l'épidémie de Coronavirus, convenu entre l'Autorité nationale indépendante pour les élections et le Comité scientifique du ministère de la Santé.

C'est le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid qui l'a annoncé hier en marge de la signature du protocole sanitaire prévu au cas, a-t-il dit, d'une augmentation du nombre de contaminations par le Coronavirus avant la date du référendum.

Il a expliqué que le protocole sanitaire comprend divers aspects qui concernent les électeurs, précisant que le Comité scientifique dispose d'une expertise dans ce domaine et travaille en permanence. Le ministre a fait savoir que l'Etat a pris toutes les dispositions pour protéger les électeurs et empêcher la circulation

du virus vers les agents qui sont dans les bureaux de vote. Le Professeur Abderrahmane Benbouzid a fait savoir qu'un autre protocole sanitaire a été préparé pour le cas où il n'y aurait aucune augmentation du nombre de contaminations avant le référendum prévu le 1er novembre.

Pour sa part, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a confirmé que le protocole sanitaire qui sera appliqué lors du référendum populaire sur le projet de révision constitutionnelle vise à assurer la sécurité et la santé des 24 millions d'électeurs qui constituent le corps électoral. «Nous nous préparons à la participation la plus forte, ce qui est grand défi», a-t-il ajouté. Il a fait savoir que l'Etat mettra toutes les dispositions pour la réussite de ce référendum. Mohamed Charfi estime que l'Algérie connaît une dynamique de changement et une montée d'espoir dans la nouvelle Algérie, et que le véritable début du changement

a eu lieu le 12 décembre, avec des pas de géant, y compris la révision de la Constitution, ce qui n'est pas chose facile, a-t-il fait observer.

Concernant le protocole sanitaire, le président de l'ANIE a déclaré que la coopération entre l'autorité électorale et le ministère de la Santé est une indication de la maturité des institutions algériennes. Mohamed Charfi a également envoyé un message aux citoyens pour qu'ils participent au référendum, car c'est la clé de la porte de l'avenir, et il les a assurés que l'Etat est prêt à fournir tous les moyens de sécurité, de santé et de réconfort, afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches électorales confortablement et dans des conditions qui préservent leur santé et leur sécurité. Le protocole sanitaire consiste à intensifier les opérations de désinfection et à veiller au contrôle du respect des gestes barrières.

L. A.

CONSTITUTION

**Slimane Chenine,
président de l'APN**

«Le projet de révision de la Constitution met fin au monopole du pouvoir exécutif»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Slimane Chenine, a affirmé, hier mardi que le projet de révision de la Constitution a mis fin au monopole du pouvoir exécutif. «Ce projet de révision de la loi fondamentale du pays favorise une véritable séparation des pouvoirs et renforce la relation entre le Gouvernement et le Parlement. Ce sera la proclamation d'une nouvelle ère fondée sur la citoyenneté active, la légitimité populaire et la justice sociale et la fin de l'ère du népotisme, de la mainmise et la monopolisation du pouvoir et de la richesse, dans le but de jeter les bases de la nouvelle République», a-t-il indiqué.

Intervenant lors de la présentation par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du texte de loi portant projet de révision de la Constitution devant les membres de la Commission des Affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, Slimane Chenine a assuré que ce projet de révision de la Constitution permettra de concrétiser les engagements pris pour l'édification de la nouvelle République. «L'approche adoptée pour discuter du document d'amendement constitutionnel reposait sur un consensus et une large consultation entre les différents acteurs politiques et des acteurs de la société civile», a-t-il dit.

Avant-hier lundi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) a présidé une réunion du bureau de l'assemblée au cours de laquelle un projet de loi modifiant la Constitution avait été renvoyé à la Commission juridique, administrative et des Libertés pour étude. Le bureau de l'Assemblée a décidé de tenir une séance plénière le jeudi 10 septembre 2020 consacrée au vote avec un débat limité sur le projet de loi qui comprend la modification de la Constitution, et ce, conformément à l'article 36 de la loi organique n° 16-12 du 25 août 2016, qui définit l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement.

Auparavant, le président de l'APN, Slimane Chenine, a réuni les présidents des groupes parlementaires, avec lesquels il a abordé l'examen de la méthodologie et du cadre légal adoptés dans l'examen le débat et le vote du projet de loi portant révision constitutionnelle.

R. M.

BRÈVE

Chanegriha préside la cérémonie de levée du corps du défunt Général-Major Meftah Souab

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mardi matin au niveau de l'hôpital central de l'Armée «Mohamed Seghir Nekkache» à Aïn Naâdja (Alger), la cérémonie de levée du corps du défunt Général-Major Meftah Souab, Commandant de la 2e Région militaire, décédé lundi des suites d'une longue maladie. Lors de cette cérémonie funèbre, les honneurs militaires ont été rendus au défunt Général-Major, en présence de hauts cadres de l'ANP ainsi que les membres de la famille du défunt, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. La cérémonie a été entamée par la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire du défunt avant la lecture de l'oraison funèbre retraçant son «parcours professionnel riche et dévoué à la préservation de la Patrie et à la sauvegarde de sa sécurité et sa stabilité». Le défunt sera inhumé cet après-midi au cimetière d'El-Ayoun dans la wilaya d'El-Tarf, précise la même source.

Agence

Entreprises publiques et privées

Les nouvelles orientations du ministère de l'Industrie

D'assurer que malgré son originalité (organisée en l'espace d'un mois) et sa solennité (présence impromptue de nombreux cadres gestionnaires en l'absence de moyens de transport adaptés) cette visite de travail et d'inspection à Annaba du ministre de l'industrie dissimulait mal l'impératif de réussite. D'autant plus qu'elle concerne en priorité trois importantes entreprises publiques du secteur ou affiliées (Sider-Ferrovial-Cital) que, dans la pratique toutes les trois se préparent à expédier des bons de commande de produits sidérurgiques ou de transformation sidérurgique. Que celles-ci sont appelées à mettre en application les règles de bonnes gouvernances telles qu'énoncées par leur tutelle. Que, telles que citées loin des oreilles indiscrettes des représentants de la presse, particulièrement celles du secteur privé, les nouvelles règles de gestion doivent être acceptées par toutes les Ecoles de Management du secteur public. C'est dire qu'à Annaba, le ministre de l'Industrie n'a fait qu'entrevoir la question de l'heure. Celle du management à visage humain, de l'englobé, de la protection des données du secteur public que l'on peut qualifier de thème central de la visite et des contacts entrepris sur les sites avec les cadres dirigeants. Il a été démontré que la préoccupation majeure du représentant du gouvernement relevée, est de veiller à la protection du secteur d'activités pu-

La visite de travail et d'inspection effectuée ces derniers lundi et mardi à Annaba par le ministre de l'industrie Ferhat Aït Ali Braham est à inscrire dans les nouvelles orientations du ministère de l'industrie. Plusieurs objectifs leur ont été fixés. Ils doivent être rapidement atteints. Il y a eu d'abord cette nouveauté. Elle consiste à préciser, aux uns et aux autres, les limites à ne pas dépasser en termes de communications et d'informations en charge de la couverture de l'événement.

bliques. De créer un espace médiatique sans nuire au développement des entreprises publiques nationales. Ce que semble avoir mis en application la direction générale du groupe Sider sur la base des manquements ou fautes du passé, qui ne sont plus à reconduire. C'est ce que confirme un des anciens cadres gestionnaires sous le sceau de l'anonymat lorsqu'il affirme : «Il faut s'ajuster avec les nouvelles directives, les retournements consensuels dans tous les niveaux organisationnels et terrains d'application pratique de la loi sur la protection des données à caractère étatique. Cette option de bonne gouvernance constitue sans nul

doute la recommandation opportune pour l'industrie algérienne en vue de relever les défis. Ce sont aussi, des aptitudes et outils exprimant une capacité et un savoir-faire de style nouveau au titre de mesures d'accompagnement et d'orientations du management». Pour notre interlocuteur, ce prérequis passe par la compréhension des tenants et aboutissants du contenu que le ministre a préféré souffler à l'oreille des cadres gestionnaires. D'autres estiment qu'il s'agit de la protection des données à caractère étatique. «Il sera opportun d'envelopper le rôle et place des parties prenantes. C'est suite, à ce stade de mise à niveau d'une partie des révélations, que les retombées seront cernées, intériorisées, appropriées pour une cueillette efficace et utilisation efficiente des effets escomptés. La lecture introspective des déclarations du ministre faite dans un cadre ou un autre tout au long des étapes de sa visite de deux jours doivent être qualifiées de collecte des grandes lignes à même d'assurer la protection des données de gestion des entreprises étatiques. Ce qui donne plus de relief à cette affirmation qui dit que : ... Ce qui apporte du succès à un thème de discours solennel, c'est le talent de celui qui l'exprime. Tel doigté est le défi managérial majeur du corps constitutif du thème, prononcé devant un parterre de cadres dirigeants avertis du sujet. A Annaba, Ferhat

Aït Ali Braham a véritablement su captiver ses vis-à-vis au point d'en faire des auditeurs très attentionnés. Le résultat est là avec, au titre de fruit, un sobre management, hors des sentiers battus et appelé à être mieux maîtrisé au lendemain de la relance de la production du fer et de l'acier. C'est-à-dire le 15 septembre prochain. Il reste qu'il serait opportun que la grande discrétion qui caractérise la véritable finalité de cette visite soit transformée en mouvement productif, notamment celui de la protection des données à caractère étatique et de dessiner les voies managériales directes de suivi et de revalorisation. Ce qui fait partie des objectifs que se sont fixés le ministre de l'Industrie et ses proches collaborateurs. «Le complexe d'El Hadjar qui a traversé de nombreuses difficultés l'ayant transformé, à l'instar d'autres groupes publics, en un fardeau pour le Trésor public, ne peut être considéré, du fait de ses potentialités, comme un problème pour l'économie nationale. Il s'agit beaucoup plus d'une rampe de lancement d'un changement qualitatif vers une véritable industrie sidérurgique. Celle-ci se prépare à créer de la richesse et de bâtir l'indépendance économique dans les industries de la production et de la transformation», a indiqué le ministre dans une de ses déclarations faites au fil des étapes de sa visite.

A. Djabali

COMMERCE

Poste frontalier

Kamel Rezig, ministre du Commerce, à partir de Tindouf

L'ouverture du poste frontalier algéro-mauritanien un signe aux opérateurs économiques ». Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé, avant-hier lundi, à Tindouf, que l'ouverture du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien «Mustapha-Benboulaïd» constitue un signe à l'adresse des opérateurs économiques, pour, a-t-il dit, exporter leurs produits vers la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest. «Des instructions ministérielles, que ce soit du Commerce ou d'autres secteurs, ont été données pour l'exploitation de cette porte frontalière et atteindre les objectifs escomptés de sa création», a-t-il indiqué. S'exprimant lors de la visite de travail et d'inspection pour s'enquérir de la mise en œuvre du commerce de troc frontalier, Kamel Rezig, accompagné du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a assuré que la wilaya de Tindouf est l'une des régions devant bénéficier du commerce de troc. Profitable, a-t-il estimé, pour la région et sa population, à la faveur d'une loi permettant ce type de commerce dans le respect des mesures sanitaires préconisées. «La question a été tranchée concernant l'établissement du registre du commerce à l'export, en plus de l'ouverture d'un registre de commerce de troc, après que le registre de commerce d'exportation en gros ait été gelé pour les wilayas frontalières», a-t-il fait savoir. Faisant état, à l'occasion, d'un acquis économique consistant en l'établissement du registre de commerce ambulatoire, ouvrant droit à la population nomade de se déplacer aisément dans les zones d'ombre. Le gouvernement, a-t-il poursuivi, fonde de larges espoirs sur la conquête commerciale du marché africain via les postes frontaliers. «Conquérir commercialement le marché africain requiert des préparatifs de tous les secteurs, notamment ceux du Commerce, des Finances, des Transports et les Douanes », a observé le représentant du Gouvernement, révélant que son département œuvrera avec les autorités de la wilaya de Tindouf pour institutionnaliser la manifestation économique «El-Mouggar», tout en permettant à la Société des foires et expositions (Safex) d'entrer de plain-pied dans le commerce de troc et l'exportation. De son côté, le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a appelé à la révision des activités commerciales frontalières, dont le troc et le montage d'entreprises spécialisées dans l'exportation. «Cette visite s'inscrit en droite ligne de la conférence nationale pour la relance économique axée, entre-autres, sur l'impulsion du commerce transfrontalier conformément aux recommandations», a-t-il indiqué. Revenant sur la création de zones franches au niveau des wilayas de Tamanrasset, Illizi, Adrar et Tindouf, suite à l'approbation par le Conseil des ministres de la zone africaine de libre-échange, Aïssa Bekkai a assuré que son département œuvre actuellement à l'organisation des systèmes de soutien prônés par l'Etat pour assurer la disponibilité des produits nécessaires au citoyen.

Rabah Mokhtari

Finance

Le problème de liquidité sera bientôt résolu

Le phénomène des longues files d'attente devant les bureaux de poste du fait de manque de liquidité sera résolu au plus tard en octobre prochain, a affirmé avant-hier le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. A ce sujet, le ministre a déclaré, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, que le problème de manque de liquidités enregistré récemment dans le pays était dû principalement au ralentissement de l'économie nationale du fait du confinement imposé par la pandémie de Covid-19, notamment de mars à juillet. «La disponibilité de la liquidité est prévue au plus tard en octobre» avec la reprise des activités économiques, a-t-il estimé. Concernant l'ouverture de banque privée en Algérie, l'intervenant a indiqué que le cahier de charges relatif à cette opération était «fin prêt», ajoutant que les modalités de retrait de ces cahiers étaient définies par la loi sur la monnaie et le crédit, ainsi que les mesures réglementaires énoncées par la Banque d'Algérie. Pour ce qui est de l'ouverture d'agences de ces banques à l'étranger, M. Benabderrahmane a affirmé que son département avait évalué les besoins des opérateurs écono-

miques en matière de financement, tout en souhaitant que ces opérateurs fassent l'expérience avec des banques publiques, à travers la création de banques conjointes dans les pays africains et voisins. Pour lui, l'ouverture d'une banque algérienne en Afrique est désormais un «impératif», du fait que ça va permettre à l'Algérie d'accéder au marché africain, a-t-il expliqué soulignant que si les opérateurs privés se montrent réticents, «l'Etat ouvrira, seul, ces banques notamment au Mali et au Niger». Quant à l'éventualité d'ouvrir des agences bancaires en Europe, le ministre a fait part des besoins exprimés par des investisseurs, précisant que l'Etat procèdera à l'examen de la rentabilité des banques dans des pays européens. Il a affirmé à ce propos que la rentabilité bancaire dans les pays du voisinage est «beaucoup plus importante qu'en Europe», du fait, souligne-t-il, des conditions et de la rude compétitivité pour l'accès aux marchés européens où existent de grands ensembles face auxquels les investisseurs algériens auront du mal à concourir. Pour la finance islamique, le ministre des Finances a fait état d'un nouveau produit complémentaire, mis en place au niveau des assu-

rances, à savoir «Takaful», opérationnel à partir de la semaine prochaine au sein des entreprises publiques. Quant à la monnaie nationale, il a indiqué qu'elle serait valorisée à l'avenir, notamment avec «la relance de projets d'envergure» qui permettront à l'économie nationale de retrouver son activité, parallèlement à la fin des importations anarchiques. Abordant par ailleurs la question de l'indemnisation des victimes de certaines catastrophes naturelles qu'ont connues récemment nombre de régions, le ministre a annoncé l'octroi d'indemnités aux agriculteurs impactés par les incendies à travers différentes wilayas, en rappelant que les indemnités décidées au profit des victimes du séisme qui a frappé la wilaya de Mila, ainsi qu'au profit des agriculteurs et investisseurs impactés du fait des fuites de pétrole à El Oued. S'agissant des indemnités inhérentes à la Covid-19, le ministre a affirmé avoir «finalisé les procédures réglementaires et les aides seront versées aux catégories concernées conformément à la loi qui autorise une indemnisation avec effet rétroactif de 3 mois, à savoir 90.000 DA pour chaque personne concernée».

Manel Z.

INFOS

Sondage Viber Les utilisateurs algériens plébiscitent le retour à l'école

Au début de la nouvelle année scolaire, Viber a sondé les utilisateurs du monde entier sur le retour des écoles et les solutions qu'ils jugent appropriées pour poursuivre le processus éducatif dans le cadre de la pandémie du Coronavirus. Plus de 180.000 internautes du monde entier, dont la France, l'Allemagne, la Russie, les Philippines et d'autres pays arabes comme l'Irak, l'Algérie et l'Égypte, ont participé au sondage.

Les mesures préventives contre la pandémie du Coronavirus ont eu un impact majeur sur le système éducatif dans les pays du monde où les élèves et le personnel enseignant ont subi une fermeture soudaine des écoles et des universités pendant des mois. Au début de la nouvelle année scolaire, les autorités compétentes tentent de trouver des solutions qui permettent aux élèves d'étudier, en tenant compte des mesures de précaution, des mesures préventives et de la distanciation sociale, pour se protéger contre l'infection ou prévenir une seconde éclosion d'infections coronariennes. Le sondage réalisé par la société Viber, auquel ont participé plus de 3.124 utilisateurs algériens, a précisé que 76% des utilisateurs algériens préfèrent retourner à l'école, tandis que 18% estiment que l'alternance entre enseignement classique et enseignement en ligne est la meilleure solution pour la nouvelle rentrée scolaire.

La technologie et les applications de messagerie telles que Viber ont joué un rôle clé dans le maintien de la vie éducative, en fournissant les solutions nécessaires pour permettre la continuité du processus d'apprentissage, les cours et les conférences en ligne, et en facilitant l'interaction entre élèves et enseignants pendant le confinement lorsque les gens devaient rester chez eux au cours des derniers mois. Dans une déclaration Jamal Agwa, PDG de Viber, a dit : «Si vous aviez demandé à quelqu'un l'année dernière à propos de l'idée de transférer complètement l'enseignement sur Internet, l'idée aurait semblé tout à fait irréaliste. Mais avec l'arrêt des écoles et les universités en raison de la pandémie du Coronavirus, le transfert de classe en ligne a été fait en quelques semaines. En tant que père, j'utilise Viber pour communiquer avec mes enfants, car Viber offre une expérience de communication sécurisée et hautement personnalisée et où de nombreux parents du monde entier utilisent Viber pour communiquer et suivre le processus d'apprentissage de leurs enfants. Nous sommes fiers d'offrir l'application Viber comme une plateforme sécuritaire et flexible qui permet la communication et l'interaction entre les élèves, les enseignants et les parents».

C.P

Relizane

Entretien et réhabilitation des écoles



En perspective de la rentrée sociale 2020-2021, les responsables de la municipalité d'El Kalaa ont accompli un véritable périple à travers les écoles primaires de la commune, afin de s'enquérir de la situation qui prévaut dans les établissements scolaires de la circonscription. À l'occasion de la rentrée scolaire, le maire d'El Kalaa, accompagné de son exécutif, y a effectué une tournée.

Le but de cette tournée est de s'assurer des bonnes conditions et sur tout de l'état d'avancement des travaux engagés pour l'entretien et la réhabilitation de ces établissements scolaires. Ces derniers sont fin prêts afin de permettre aux élèves d'avoir une rentrée scolaire à la hauteur des attentes. Dans un autre registre, une action est reconduite à chaque rentrée et par fois même durant l'année pour aider les parents à parer aux grandes dépenses liées à l'achat des fournitures scolaires. C'est

surtout le dévouement et la bonne volonté des membres actifs de cette association reconnue localement appelée « Espoir » qui ont permis d'attirer le maximum de donateurs et de bienfaiteurs, lesquels ont contribué chacun à sa manière dans l'unique but de participer à cette noble action. D'autre part, selon M. Hamadouche, président de ladite association : «le programme a commencé par le recensement des enfants issus des familles nécessiteuses.

N. Malik

CNDH

Appel à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, lundi dans un communiqué à la veille de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année, à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation. Le CNDH a appelé le Gouvernement à «soutenir les efforts de mise en œuvre et de consécration des 17 objectifs de développement durable (ODD 2020-2030), notamment le 4ème objectif qui appelle les Etats à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie». Dans ce cadre, le Conseil a appelé la société civile à «mener des campagnes organisées et continues pour sensibiliser toutes les catégories de la société qui n'ont pas bénéficié d'enseignement primaire à re-

joindre les centres l'alphabétisation». «Compte tenu de la situation sanitaire cette année qui a imposé la fermeture des écoles et la suspension des cours et des centres l'analphabétisme du fait de la Covid-19, le CNDH a mis l'accent sur la nécessité de «trouver les meilleurs moyens pour assurer une reprise des cours d'alphabétisation tout en respectant les mesures sanitaires». Après avoir rappelé que l'Algérie avait déployé depuis l'indépendance de grands efforts dans le domaine de la vulgarisation de l'enseignement en général, notamment à travers l'élaboration de politiques d'alphabétisation», le CNDH a estimé que l'alphabétisation est une question de dignité humaine et de respect des droits de l'homme».

Agence

BEM-BAC : La GN met en place un plan pour sécuriser les examens



Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan spécial pour sécuriser les examens du BEM et du BAC, tout en prenant une série de mesures, en vue de garantir la sécurité du périmètre des établissements scolaires à travers le renforcement des patrouilles de contrôle et la facilitation du trafic au niveau des axes avoisinants les centres d'examen.

(Photo > D.R.)

INFOS EXPRESS

SAISON ESTIVALE

Plus de 23 millions d'estivants du 15 au 31 août



Le nombre d'estivants ayant afflué sur les plages du pays du 15 au 31 août s'est établi à plus de 23 millions, a indiqué lundi à Alger le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou. Depuis l'ouverture progressive des plages jusqu'au 31 août, 23 millions d'estivants ont été enregistrés tandis que plus de 234.000 réservations ont été enregistrées au niveau des hôtels avant d'atteindre d'ici au 30 septembre, plus de 586.000 réservations, a déclaré le ministre en marge d'une visite à la Résidence Marina «H3» à Sidi Fredj.

Le ministre qui inspectait les travaux de réhabilitation et de modernisation de la Résidence Marina «H3» en marge de la signature de l'accord de généralisation des moyens du paiement électronique au niveau des structures touristiques entre les secteurs du Tourisme et de la Poste, a indiqué que «la cadence des travaux des hôtels est en nette amélioration après le grand retard accusé dans la réhabilitation». «Ces hôtels seront opérationnel à la fin de cette année». Evoquant le domaine de l'Artisanat, il a annoncé la distribution, en coordination avec Algérie Télécom, de «400.000 bavettes aux élèves concernés par l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et 600.000 bavettes aux candidats du baccalauréat». Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie a contribué avec 200.000 bavette à cette opération, a fait observer le ministre.

Agence

ONU/OMS

Un vaccin financé par la Fondation Gates serait à l'origine d'une épidémie de polio en Afrique

Ce devrait être l'un des plus grands scandales de santé publique de la décennie, mais au lieu de cela, on ne lui accorde que peu d'attention – principalement en raison de la grande visibilité des personnes et des organisations impliquées.

Les Nations unies ont été obligées d'admettre qu'une initiative internationale majeure en matière de vaccins provoque en fait une épidémie mortelle de la maladie qu'elle était censée éradiquer.

Alors que des organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se vantent régulièrement d'avoir «éradiqué la polio» grâce aux vaccins, il semble que ce soit le contraire qui se produise, les vaccins ayant causé la mort de dizaines de jeunes vivant en Afrique.

Les responsables de la Santé ont maintenant admis que leur plan pour mettre fin à la polio «sauvage» se retourne contre eux, car de nombreux enfants sont paralysés par une souche mortelle de l'agent pathogène dérivé d'un vaccin vivant, ce qui provoque une vague virulente de polio. Cette dernière pandémie d'origine pharmaceutique a débuté dans les pays africains du Tchad et du Soudan, le coupable ayant été identifié comme étant le virus de la polio de type 2 dérivé d'un vaccin.

Les autorités craignent désormais que cette nouvelle souche dangereuse ne « saute les continents » et ne provoque d'autres épidémies mortelles dans le monde entier.

Aussi choquant que cela puisse paraître, cette débâcle des Big Pharma n'est pas nouvelle. Après avoir dé-



■ Le gouvernement éthiopien a ordonné la destruction de plus de 57.000 flacons de vaccin oral contre la polio de type 2, à la suite d'une épidémie en 2019. (Photo : D.R)

pensé quelque 16 milliards de dollars sur 30 ans pour éradiquer la polio, les organismes de santé internationaux ont «accidentellement» réintroduit la maladie au Pakistan, en Afghanistan et en Iran, la région d'Asie centrale ayant été frappée par une souche virulente de polio engendrée par un vaccin pharmaceutique. De plus, en 2019, le gouvernement éthiopien a ordonné la destruction de 57.000 flacons de vaccin oral contre la polio de type 2 (mOPV2) à la suite d'une épidémie similaire de polio provoquée par le vaccin. Le même incident s'est également produit en Inde.

Il est important de noter que le vaccin oral contre la polio est encouragé par l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio (GPEI), un consortium qui est soutenu et financé par la Fondation Bill & Melinda Gates. Tout cela devrait être préoccupant, surtout avec les gouvernements occidentaux et les géants pharmaceu-

tiques transnationaux qui se précipitent tous pour déployer leur nouveau vaccin expérimental contre le coronavirus financé par la Fondation Gates pour la population mondiale. Actuellement, le premier vaccin expérimental de la Covid-19 est testé sur la population africaine par le biais de l'Alliance GAVI pour les vaccins, une autre organisation financée par la Fondation Gates.

Une vaste série d'essais sur l'homme est en cours en Afrique du Sud, sous la direction de l'université du Witwatersrand à Johannesburg, une autre institution financée par la Fondation Gates.

Cette dernière révélation africaine devrait inciter les journalistes et les défenseurs de la santé à poser des questions plus pointues sur l'efficacité et l'innocuité du vaccin « miracle » contre la Covid-19, dont on parle beaucoup.

Mohamed El-Ouahed

Mali

La Cédéao appelle à un retour «rapide» des institutions démocratiques

La Communauté économique des Etats ouest-africains (Cédéao) a plaidé pour un retour «rapide» de toutes les institutions démocratiques au Mali, a affirmé lundi le président nigérien Mahamadou Issoufou lors de l'ouverture d'un sommet de la Cédéao à Niamey.

«Il est du devoir de notre communauté d'assister les Maliens en vue d'un rétablissement rapide de toutes les institutions démocratiques», a déclaré M. Issoufou, également président en exercice de la Cédéao, soulignant que les militaires doivent «nous aider à aider le Mali».

«D'autres partenaires stratégiques du peuple malien fondent le même espoir», a-t-il insisté.

Le président nigérien a rappelé que la Cédéao avait demandé aux militaires mutins, après le changement inconstitutionnel ayant abouti à la démission forcée du président Ibrahim Boubacar Keïta, le lancement immédiat d'une «transition civile» et des élections d'ici 12 mois, en échange d'une levée progressive des sanctions.

Le 28 août, lors d'un sommet extraordinaire de la Cédéao sur le Mali, le président Issoufou avait indiqué que les sanctions seraient «levées progressivement en fonction de la mise en oeuvre» des mesures permettant un retour des civils.

Les sanctions (fermeture des frontières, embargo sur les échanges financiers et commerciaux) sont toujours en vigueur.

«Nous voulons aider le peuple frère du Mali, et non l'asphyxier», a expliqué lundi un responsable de l'instance dirigeante de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest à propos de l'état d'esprit de la Cédéao sur le dossier malien avant ce sommet. Selon plusieurs médias, l'ex-Président Keïta, a quitté samedi soir Bamako pour des soins aux Emirats arabes unis.

R.I

Mali

La Cédéao exige la désignation d'un président civil de transition d'ici le 15 septembre

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a demandé la désignation d'un président civil de transition d'ici le 15 septembre au Mali, indique le communiqué final du Sommet de la Cédéao à Niamey. «Le président de la transition et le Premier ministre de la transition devront être désignés au plus tard le 15 septembre 2020», a affirmé le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Brou, qui avait auparavant précisé que la transition devait être «dirigée par un président et un Premier ministre civils pour une période de 12 mois».

En attendant, M. Brou a affirmé le maintien des sanctions adoptées par la Cédéao (fermeture des frontières, et embargo sur les échanges financiers et commerciaux avec le Mali).

L'organisation «prend acte des consultations» en cours entre les acteurs maliens et le Conseil national de salut du peuple (CNSP) mis en place par les militaires mutins»,



a-t-il ajouté. Dans la matinée, à l'ouverture du sommet, le chef de l'Etat nigérien Mahamadou Issoufou, président en exercice de la Cédéao,

avait insisté sur un «rétablissement rapide de toutes les institutions démocratiques».

R.I



environnement

Transition énergétique en Algérie Où en sont les énergies renouvelables ?

L'un a exécuté en quelques mots le projet Desertec au moment où il semblait refaire surface : «Je ne sais pas ce que c'est Desertec, vraiment je ne sais pas, on a trop fabulé sur ce Desertec», a déclaré le 21 juillet 2020 à la Radio algérienne (chaîne III), Abdelmadjid Attar, moins d'un mois après sa nomination comme ministre de l'Energie.

Le 31 août, il confirmait son propos en demandant aux journalistes qui parlent encore de Desertec, d'oublier ce projet. «Il est dépassé», a-t-il précisé en prenant, cette fois, le temps d'expliquer : «le Projet Desertec c'était avant, en 2010, quand il avait proposé à l'Algérie des investissements dans les énergies renouvelables, dans le but de nous vendre les équipements et la technologie pour l'exploitation des énergies renouvelables, en contrepartie, ils voulaient le gaz algérien». Chems Eddine Chitour s'est chargé, pour sa part, de classer l'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables. Il appartient «au passé», a-t-il dit.

A la Radio algérienne (chaîne III), lundi 24 août 2020, il avouait ne rien savoir «franchement», a-t-il insisté - des 4 000 mégawatts d'électricité qui devaient être produits par des centrales solaires

La politique algérienne des énergies renouvelables annoncée en 2011 et qui avait toutes les peines du monde à être appliquée, ainsi que la greffe appelée Desertec qui allait lui être pratiquée en mai dernier, ont été effacées par des petites phrases lancées par les nouveaux ministres de l'Energie, Abdelmadjid Attar, et de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour.

photovoltaïques, selon le projet présenté, en mai 2020, au gouvernement par l'ancien ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, à un moment où Chems Eddine Chitour était son collègue dans l'exécutif, comme ministre de l'Enseignement supérieur.

Notre confrère *El Watan* (23 mai 2020, article de Zhor Hadjam) avait rendu compte du communiqué du gouvernement répercuté par l'APS, qui donnait les détails concernant ce projet : «Dénommé «Tafouk 1», il comprend la réa-

lisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 4 000 MW sur la période 2020-2024, réparties sur une dizaine de wilayas et mobilisera une surface totale de 6 400 hectares environ». Se référant toujours au communiqué officiel, la journaliste d'*El Watan* précisait que la réalisation de ce projet permettrait «de se positionner sur le marché international à travers l'exportation de l'électricité à un prix compétitif, ainsi que l'exportation du savoir-faire dans ce domaine». Décrit comme un mégaprojet inscrit «dans le cadre de la transition énergétique qui est au cœur du plan d'action du gouvernement pour les prochaines années», il devait «créer 56 000 postes d'emploi pendant la phase de construction et 2 000 autres durant l'étape d'exploitation».

L'article rappelait les objectifs du gouvernement de «porter la production des énergies renouvelables à 4 000 mégawatts à l'horizon 2024 et à 16 000 mégawatts à l'horizon 2035 afin de permettre une économie de près de 240 milliards m³ de gaz naturel outre un déversement efficace du tissu des Petites et moyennes entreprises (PME), spécialisées dans la fabrication des composantes des énergies renouvelables».

Effet d'annonce ? Ce projet ne verra

donc pas le jour. Le 24 août, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a évoqué «les 150 MW qui sont prévus et qui ont fait l'objet d'un appel d'offres». Il a annoncé également deux programmes de 500 MW chacun, en petites centrales solaires, dans le but de choisir les futurs partenaires, mais a-t-il tenu à ajouter, il faudra trouver les financements. C'est très loin des objectifs de l'ancien programme qui visait une production de 22 000 mégawatts d'électricité à partir du renouvelable à l'horizon 2030.

Les capacités installées en énergies renouvelables en Algérie dans le cadre de ce programme se sont évaluées à environ 390 MW, soit 1,8% des 22 000 MW de la capacité totale à déployer à l'horizon 2030. «Commençons petit», a dit le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, prenant acte de ce bilan insignifiant.

Entre temps, tout le monde a oublié le dernier venu, nommé Terra Solar, qui à grand bruit, à coups de milliards de dollars, cinq exactement, a tenté une incursion dans le paysage national du renouvelable, puis s'est tu. Terra Solar est un «inconnu dans la famille», disent des experts algériens qui se sont rués sur le net pour chercher des informations.

M'hamed Rebah

Risques d'inondations Actualisation du plan de protection

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a indiqué jeudi à Batna que la stratégie nationale pour la protection des villes contre les inondations est actuellement en cours «actualisation». «La stratégie nationale de lutte contre les inondations qu'avait élaborée le ministère des Ressources en eau en 2017 sera agrémentée d'un plan de travail national pour la prise en charge des risques d'inondations liés au changement climatique», a précisé le ministre, en marge de l'inauguration d'une retenue collinaire à Djar lghir, destinée à l'irrigation agricole dans la commune d'Ain Touta.

Concernant la wilaya de Batna, frappée par des pluies torrentielles récemment ayant coûté la vie à deux personnes dont le véhicule avait été emporté par

la crue dans la commune de Boumia, le ministre des Ressources en eau a rappelé que cette région et plus particulièrement le chef-lieu de wilaya avait bénéficié d'un programme pour protéger les villes contre les inondations. M. Berraki a ajouté qu'en moins de deux heures, il est tombé 40 mm de pluie, ce qui représente l'équivalent de plus d'un mois de précipitations, soulignant, dans ce contexte, que les services de la wilaya ont pris en charge la situation et seront «très prochainement» dotés de camions pour pouvoir intervenir dans pareilles circonstances.

Les inondations sont un risque majeur à prendre très au sérieux. Dernièrement de fortes inondations ont frappé le Sahel, faisant ainsi couler l'agricul-

ture. Les cultures ont subi de graves dommages au Niger et au Nigeria où la récolte de riz va plonger : 450 000 hectares de rizières sont sous les eaux et ce sont, au total, deux millions de tonnes de riz qui pourraient manquer. La situation est moins grave dans d'autres pays de la zone mais demeure inquiétante. À Niamey au bord du fleuve, les rizières ont disparu sous les flots voilà déjà plusieurs semaines. Les milliers de riziculteurs qui fournissaient la capitale nigérienne vont connaître une saison difficile. Au total, les inondations ont détruit plus de 5 500 hectares de cultures dans le pays, potentiellement des dizaines de milliers de tonnes de riz qu'il faudra remplacer par les importations. Le pays achète déjà à l'étranger les deux tiers

de sa consommation de riz. Le voisin nigérian est l'un de ses fournisseurs mais, là aussi, la situation est difficile. L'État de Kebbi, frontalier avec le Niger, a perdu 450 000 hectares de rizières, selon l'Association des riziculteurs nigérian, ce qui représente deux millions de tonnes de riz en moins sur les huit millions de tonnes prévues cette année. Pour le géant ouest-africain, premier producteur mais aussi premier importateur de riz en Afrique, c'est une catastrophe. L'État de Kebbi n'est pas le seul touché au sein de la fédération. Dans ceux de Kano, Enugu, Jigawa et Nasarawa, les évaluations sont en cours. Les récoltes de sorgho, de mil et de maïs auraient, elles aussi, été affectées.

Agence

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية-دائرة بجاية-بلدية بجاية
المجلس الشعبي البلدي
مصلحة م.ت.ش.ق.
رقم : 2020/173
إعلان لإعداد شهادة الحياة
تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد(ة): 01 - ناصري وردة، المولود(ة) ب: باقبو ولاية بجاية في 1983/07/15.
العنوان: قرية بوخيامة، بجاية.
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحياة للعقار التالي: قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "سيدي مقدم قرية تالة تنغرمت" تقدر مساحتها ب (149.00) م².
يحدها:
من الشمال: ملكية بورنين مبروك.
من الجنوب: ممر.
من الشرق: ملكية فريق موهوبي.
من الغرب: ملكية بورنين مبروك.
فقط كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.
للإعلان

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية-دائرة بجاية-بلدية بجاية
المجلس الشعبي البلدي
مصلحة م.ت.ش.ق.
رقم : 2020/178
إعلان لإعداد شهادة الحياة
تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد(ة): 01 - عاشور العيد، المولود(ة) ب: بجاية ولاية بجاية في 1972/01/30.
02- عاشور فارس المولود ببجاية ولاية بجاية في 1974/07/22.
العنوان: قرية دار الجبل، بجاية.
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحياة للعقار التالي: قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى " دار الجبل " تقدر مساحتها ب (617.00) م².
يحدها:
من الشمال: ملكية عاشور العيد و ملكية عاشور فارس.
من الجنوب: ملكية عاشور العيد و ملكية عاشور فارس.
من الشرق: ملكية ورثة عاشور أرزقي و عاشور محمد.
من الغرب: طريق.
فقط كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة : أمزور
بلدية : سمعون
رقم : 2020/02
وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية
بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ: 12 يناير 2012، المتعلق بالجمعيات تم 16 جوان 2020 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المحلية المسماة: الجمعية الاجتماعية الثقافية " نادر كلينغ " لقرية أخريب أووشن - بلدية سمعون المقبلة: بقرية أخريب أووشن بلدية سمعون.
رئيس الجمعية: كرمي لوصيف

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة أقبو
بلدية إغرام
رقم : 05 ج 2020
وصل إستلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ: 12 يناير 2012، المتعلق بالجمعيات.
تم هذا اليوم 2020/09/03 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 2020/08/14 تحت رقم 05 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة:
الجمعية الاجتماعية والثقافية "تلويث لهننا" لقرية ثوريرت، بلدية شلاطة
المعتمدة بتاريخ: 2017/10/23 تحت رقم 05.
اسم ولقب الرئيس: منيعة حسين.
المقرر: قرية ثوريرت، بلدية شلاطة.
أمين العام: منيعة فيصل. - أمين المال: بنادو ياسر.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة أقبو، بلدية شلاطة
الرقم: مكرر 2020/06
نموذج إداري
تجديد مكتب جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم : 12 - 06 المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم هذا اليوم 2020/08/13 تجديد الجمعية المحلية المسماة:
الجمعية الاجتماعية والثقافية "تلويث لهننا" لقرية ثوريرت، بلدية شلاطة
المعتمدة بتاريخ: 2017/10/23 تحت رقم 05.
اسم ولقب الرئيس: منيعة حسين.
المقرر: قرية ثوريرت، بلدية شلاطة.
أمين العام: منيعة فيصل. - أمين المال: بنادو ياسر.

INFO EXPRESS

**Aïn Témouchent
Les travailleurs
de la commune
dénoncent la «hogra»**

Dans une pétition remise à la presse, hier, les travailleurs de la commune d'Aïn Témouchent ont adressé aux autorités locales une requête pour réclamer l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle.

Au nombre de plus de quatre-vingt, ces travailleurs ont été recrutés durant les années 1990 (1992-1997), à des postes d'agents d'exécution affectés aux services des moyens généraux, sécurité et gardiennage, sous le statut de contractuel exerçant 5 heures par jour. Leur carrière professionnelle n'a pas évolué positivement. Ils perçoivent un modique salaire mensuel aux alentours de 15.000 DA qui ne satisfait point leur besoin. Et pourtant, tous les témouchentois témoignent qu'ils accomplissent leurs diverses tâches avec sérieux et abnégation, et qu'ils méritent des promotions et évolution dans leur carrière. Selon l'un d'eux, M. Goumbri Boubaker : «J'ai été recruté en 1992 en qualité d'agent de sécurité. Je travaillais 8 heures par jour. En 1996, à mon insu, ils m'ont rétrogradé au poste d'agent polyvalent, alors que certains de mes collègues ont été promus aux grades supérieurs. Je suis victime d'une hogra».

Ces infortunés travailleurs espèrent que le nouveau wali de la wilaya de Aïn Témouchent prendra en charge leur plateforme de revendications pour une justice sociale à l'ère de l'Algérie nouvelle.

S.Djelloul

Boumerdès/Zones d'ombre

37 raccordements en gaz naturel achevés sur 210 programmés



Dans le cadre des opérations inscrites pour le raccordement des zones d'ombre en gaz naturel, au niveau de la Direction de distribution de Boumerdès, qui compte 210 opérations inscrites à travers la wilaya, «37 opérations sont terminées et mises en service, tandis que 71 opérations sont en cours de réalisation», a précisé un communiqué de la société. Cela permettra le raccordement de 14.224 foyers au réseau de distribution de GN, qui s'étend sur une longueur de 851.85 km, selon la

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) a annoncé lundi que, sur 210 opérations inscrites pour le raccordement en gaz naturel des zones d'ombre dans la wilaya de Boumerdès, 37 ont été déjà achevées.

même source. Par ailleurs, la société a relevé que 61 autres opérations sont en phase de lancement des travaux, précisant que les études sont déjà réalisées et permettant le raccordement de plus de 8.800 foyers par la réalisation de plus de 492 km de réseau. Le reste des opérations pré-

vue sont en cours de préparation des dossiers afin d'entamer les études, a indiqué la même source, notant que «la wilaya de Boumerdès a connu un important développement de son réseau gazier ces dix dernières années, résultat de la concrétisation de plusieurs projets vi-

sant l'amélioration du taux de couverture en gaz dans la wilaya».

A ce propos, la société a détaillé que «le nombre de clients est passé de 48.166 en 2010 à 126.830 en 2020, soit une évolution de 162%».

Toutefois, «des projets de grande envergure peinent à être réalisés et mis en service, tel le cas au niveau de la commune d'Afir qui compte 2.570 foyers non raccordés pour cause d'oppositions sur le réseau transport par certains propriétaires de terrains», regrette la SADEG.

R.R

Constantine

Diverses activités pour commémorer le 64^e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef

Le coup d'envoi des activités de commémoration du 64^e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef, commandant de la Wilaya II historique a été donné lundi dans la wilaya de Constantine.

Le président de la fondation chahid Zighoud Youcef, Ahcen Tlilani, a indiqué à l'APS qu'un riche programme comportant diverses activités a été élaboré dans le cadre de la commémoration du 64^e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956.

Baptisé «Sur les traces du chahid Zighoud Youcef», le programme verra la tenue, deux semaines durant, de conférences sur l'histoire de la Guerre de libération nationale, de rencontres et de visites des lieux historiques témoins du parcours révolutionnaire de ce symbole de la Révolution pour

l'indépendance du pays, a-t-il ajouté.

Le programme a été lancé depuis la commune de naissance du chahid, qui porte aujourd'hui son nom, par la tenue d'une conférence sur «La jeunesse du commandant de la Wilaya II historique», animée par l'ancien recteur de l'Université des sciences islamiques «Emir Abdelkader» de Constantine, Abdellah Boukhelkhal et Hamid Bouchoucha de l'université Constantine 3, ainsi que des témoignages des compagnons d'armes du chahid.

M.Tlilani, qui est également le scénariste du film «Zighoud Youcef» a, par ailleurs, révélé que ces activités se poursuivront dans les wilayas de Batna, Mila, Annaba, Jijel et Béjaïa, avant de s'achever le 23 septembre dans la wilaya de Skikda avec une conférence qu'il co-

animera avec Abdellah Boukhelkhal, en plus d'une visite dans la région de Sidi Mezghiche, au lieu-dit El-Hamri, où le colonel Zighoud Youcef est tombé en martyr.

Le programme de commémoration prévoit aussi des visites de la prison d'Annaba d'où Zighoud Youcef s'était évadé en compagnie d'Ammar Benaouda et de la région d'Ifri-Ouzellaguen qui a abrité le congrès de la Soummam.

Le but des activités qui seront diffusées sur les réseaux sociaux est de «préserver la mémoire nationale» et de «mettre la lumière sur un symbole de la Révolution algérienne dans le Nord-Constantinois, modèle pour les générations montantes», a relevé le président de la fondation chahid Zighoud Youcef.

R.R

Examen du BEM/Session de septembre 2020

Plus de 87% d'absents à l'examen du BEM



La première journée des épreuves du BEM, session de septembre de l'année scolaire 2019/2020, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a brillé par l'important taux d'absence. Ainsi, parmi une population de 7.280 candidats libres et scolarisés convoqués, seulement 933 se sont présentés dans les 29 centres d'examen répartis à travers le territoire de la wilaya, a rapporté au journal un membre de la cellule de l'examen. Dans ce contexte, la directrice de l'éducation, Mme Zoulikha Abid a déclaré au journal que «la pre-

mière journée de l'examen s'est déroulée dans des conditions normales. Nous avons insisté sur l'exécution à la lettre du protocole sanitaire relatif aux mesures de prévention contre la Covid-19. Tous les centres d'examen ont été dotés en bavettes et produits détergents et hygiéniques».

De son côté, la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent a affecté 448 policiers pour sécuriser les lieux d'examen, a indiqué hier la cellule de communication.

S.Djelloul

Mots fléchés

Elle est en tête de train Image de marque		Façon de parler Soirée brillante		Déprécié, voire archaïque		Courbe Axe de roues		Individu peu commun
				Chevrote Lopins de terre				
C'est un bourrin C'est du pot								
			Colorée Crevant					
Cri du mouton	Le peintre y officie souvent Fantôme							
		Abimée, râpée Belle hélène parfois					Touchée avec les doigts	
Bain à remous Elle absorbe l'eau				Autour de la danseuse Il coule à auch				
						Temps jusqu'à midi Fiable		
Cérémonial					Devant celle dont on souhaite la fête			
			Grand port fluvial normand					
Instruments de golfeur					S'exprime tel un cervidé			

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I. Parfums d'intérieur. II. Assemblage en tout genre. III. Il fait bonne presse. IV. Chant mélodieux. Il est lié à l'âge. V. Du père de Thésée. Il a les bras en croix. VI. Braque à gauche. Coups de ciseau. VII. Mal dit... Pétale de rose. VIII. Dessiner autrement. IX. Indienne de haut rang. X. Dans un inventaire. L'égal du BCBG. XI. Bouts d'essai. Etudia chaque caractère. XII. Lettres de l'Allemagne. Droit du propriétaire.

VERTICALEMENT

1. Il fallait se tenir à carreau quand il faisait sa ronde. 2. Devenue plus fluette. Cheveu. 3. Telle une riche étoffe. A un fond d'essence. 4. Supprime. File de wagons attelés. 5. L'as du jeu de cartes. C'est un réagl. Participe pour pouvoir. 6. Loge dans un temple. Pourvus d'un crochet. 7. Brisée menu. Bout de métal. 8. Outils tranchants. Se permet généralement à heures fixes.

Mot mystère

- | | | |
|-----------|------------|-----------|
| ALOUETTE | GERFAUT | RENARDEAU |
| AUTOUR | HERE | RESERVE |
| BALLE | HUTTE | ROUTE |
| BATTRE | JARRE | SARCELLE |
| CASTOR | LAIE | SAUVAGINE |
| CROSSE | LANCER | SETTER |
| CUISSOT | LEVRETTIER | TENDRE |
| DAINE | LIVREE | TERRIER |
| ECHASSIER | MENEE | TIGRE |
| EIDER | NEMROD | TIRER |
| ELAN | NOIRE | TRAQUER |
| EMPAUMURE | OREE | TUER |
| EPERVIER | ORTOLAN | VAUTRAIT |
| EPREINTES | PEUPLER | VERMILLER |
| EQUIPAGE | PIEGEUR | VIANDER |
| FAUVE | PROJECTILE | VOIE |
| FORCER | RABAT | |
| FRONDE | RALE | |
| FURETER | RAPPORTER | |

B	A	L	L	E	L	A	N	E	D	N	O	R	F	E	H
A	J	R	E	N	A	R	D	E	A	U	A	O	E	V	U
T	A	A	E	Q	U	I	P	A	G	E	R	F	A	U	T
T	R	P	N	I	R	O	T	S	A	C	E	L	L	A	T
R	R	P	I	S	S	A	R	C	E	L	L	E	O	F	E
E	E	O	G	E	S	S	O	R	C	V	P	V	U	H	I
I	C	R	A	T	G	T	A	B	A	R	U	R	E	E	D
R	N	T	V	T	I	E	A	H	O	R	E	E	T	R	E
R	A	E	U	E	R	U	J	C	T	P	T	T	E	R	
E	L	R	A	R	A	E	E	R	E	E	R	T	E	L	U
T	O	S	S	I	U	C	R	R	A	E	E	N	L	M	
I	T	I	A	R	T	U	A	V	Q	N	I	R	D	I	U
G	R	N	O	I	O	C	I	U	I	A	N	I	R	M	A
R	O	U	L	E	U	E	E	A	L	L	T	O	E	R	P
E	T	E	L	A	R	R	D	O	R	M	E	N	E	E	M
E	I	O	V	I	A	N	D	E	R	E	S	E	R	V	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«S'il y avait une seule vérité, on ne pourrait pas faire cent sur le même thème.»

Est-ce le mot :

A : Mots ? B : Toiles ? C : Etudes ?

(Proverbe Pablo Picasso)

Solutions du numéro 508

Mots fléchés

Horizontalement :

B - G - U - P - V - TAQUINERIE - GUERITE - R - HUERA - ELUS - ETEINTES - ANE - SUAVES - ARE - SIERA - LU - RE - TRAC - DORAS - AIT - LESE - EVITE.

Verticalement :

T - H - A - L - L - BAGUENAUE - QUETER - OS - GUERE - ERRE - IRAIS - EA - UNI - NUS - SE - ETETAIT - V - PRELEVERAI - I - USERAIT - VERS - SACTE.

Mots croisés

Horizontalement :

BALSAMIQUE - AVOIRS - UNS - PEULS - PAIT - TRES - LENTO - ITE - OINT - U - SI - USSE - GR - TRAVEE - RAB - EANES - PALI - RIPE - VOILE - ETE - BELLES.

Verticalement :

BAPTISTERE - AVERTIRAIT - LOUEE - ANPE - SILS - UVEE - ARS - OSEES - B - MS - LISE - VE - I - PENE - POL - QUANT - RAIL - UNIT - GALLE - ESTOURBIES.

Le mot manquant

«On voit qu'un ami est sûr lorsque notre situation l'est moins»

(Proverbe Cicéron)

Mot mystère

VODKA

télévision

Programme

TF1

10.25 Demain nous appartient
11.00 Météo
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.45 Météo
13.40 Petits plats en équilibre : sur la route des vacances
15.35 Nos chers voisins
17.10 Petits plats en équilibre été
18.15 Nos chers voisins
20.00 Journal
21.05 The Resident

france 2

16.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
19.15 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.45 Un si grand soleil
21.05 Alex Hugo
22.55 Alex Hugo
22.59 Alex Hugo
23.00 Alex Hugo

M6

13.50 Météo
13.50 Scènes de ménages
13.50 Piégée à 17 ans
15.50 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.30 La meilleure boulangerie de France
18.35 La meilleure boulangerie de France
19.45 Le journal
20.25 En famille
23.10 Indiana Jones et le temple maudit

france 3

07.05 Garfield & Cie
07.10 Boule et Bill
07.55 Boule et Bill
08.15 Ça roule en cuisine
08.40 Chroniques d'en haut
09.45 Chroniques d'en haut
10.20 Paname
10.15 Ailleurs en France
10.55 Ensemble c'est mieux !
11.15 Rex
12.50 Image du jour

13.50 Rex
15.30 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.40 Personne n'y avait pensé !
18.10 Questions pour un champion
18.40 Générations indépendance
18.45 Ma ville, notre idéal
19.00 Vu
19.20 Plus belle la vie
21.00 Météo des plages
21.05 Faut pas rêver
23.00 Faut pas rêver

TV5MONDE

14.30 Meurtres à Collioure
19.05 Un si grand soleil
19.40 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Journal
21.00 Noir enigma
23.00 Chefs

W9

16.00 NCIS
16.40 Un dîner presque parfait
17.50 Moundir et les apprentis aventuriers
18.50 Les Marseillais vs le reste du monde
19.50 Les Marseillais vs le reste du monde
21.10 Pompéi
23.50 Bones

CANAL+

16.00 Roubaix, une lumière
17.00 L'info du vrai
18.30 L'info du vrai
19.50 L'info du sport
19.51 La Gaule d'Antoine
20.21 Migraine
20.25 Groland le zapoï
20.45 Groland le zapoï
22.40 J'irai où tu iras

cine cinéma PREMIER

20.50 Opérations spéciales
20.50 Le chant du loup
22.30 Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

TMC

17.30 Hercule Poirot
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.05 Gims
23.30 Gims

Direct8

11.00 Touche pas à mon poste !
15.35 Le grand bêtisier des animaux
16.40 Le grand bêtisier des animaux
18.25 TPMP : première partie
21.05 Star Trek : sans limites
23.25 The Punisher

4

16.30 Minikeums
18.00 Minikeums
19.00 Minikeums
21.00 Apocalypse
21.40 Apocalypse
22.45 Apocalypse

cine ORIGINEL FRISSEON

15.14 Le petit lieutenant
18.49 Detectiveland
19.17 En coulisses Ciné+
19.23 Le guetteur
20.50 La nonne
22.23 Transcendance

france 5

14.55 Aliments ultra-transformés, le plein de chimie
15.55 24 heures dans la nature
16.50 Décollage pour l'Espagne

EUROSPORT

15.20 Blegny - Erezée (197,8 km)
18.00 Quarts de finale
17.00 Daniil Medvedev / David Goffin
19.30 Blegny - Erezée (197,8 km)
21.00 6 Heures de Spa-Francorchamps
23.30 ERC All Access

arte

20.50 Les routes de l'esclavage
21.40 Les routes de l'esclavage
22.35 Les routes de l'esclavage
23.30 Les routes de l'esclavage

CHRONIK
par Herbé

«TROLLEMENT» ORIGINAL !

André Ovredal fait partie de ces nombreux réalisateurs étrangers qui tentent leurs chances aux États-Unis afin de percer dans le cinéma. Réalisateur norvégien, il a constaté le succès grandissant de la saga «Cold Prey», ainsi que le cinéma horrifique scandinave qui est en totale émancipation ces derniers temps. Il décide de réaliser un film avec les trolls comme sujet principal, des créatures fantastiques issues des montagnes et qui sont bel et bien la marque de fabrique des pays scandinaves. Les trolls... des créatures fantastiques souvent dérivées dans de nombreux films. Créatures issues de cauchemars et autres histoires fantastiques, les trolls sont très méconnus du public. Dans ce film, le gouvernement norvégien cache ses créatures aux habitants, monte une organisation secrètement chargée d'endiguer toutes dérives des trolls, mais chargée également de les surveiller. Des étudiants décident de suivre l'un d'entre eux chargé d'étudier les trolls mais également de les tuer s'ils dépassent leurs réserves. On suit alors cette bande à travers l'objectif de la caméra. Car oui, ce film est tourné en caméra subjective, oui, cela est une excellente idée, et non la caméra ne vacille pas dans tous les sens. Tourné de cette manière, on se prend directement au jeu sans ce demander s'il s'agit ou non d'un réel documentaire. On voyage au cœur de la Norvège sauvage. Car si vous voulez voyager, ce film s'occupera sans le moindre problème de vous faire visiter la Norvège sauvage et forestière. On nous offre des plans magnifiques de rochers, d'éboulis, de forêt, de cascades, plaines... Un régal pour les yeux. De ce fait, on se croit vraiment dans un documentaire, faux bien entendu, car le réalisateur mêle voyage et terreur, nature et destruction mais également les trolls et leurs environnements anodins. Et les trolls dans tout ça ? On en voit pas mal, des grands, des petits, des solitaires et des meutes, des vieux et des jeunes... Certains explosent au contact de la lumière tandis que d'autres se transforment en pierre. La façon de nous présenter les trolls, leur anatomie, cycle de vie, de mort, leur gestation et reproduction, leurs différents habitats, leur société... Tout cela participe à l'ambiance documentaire de ce film. Enfin, on pourra saluer les efforts faits par le réalisateur pour rendre le tout crédible, notamment par le biais d'effets spéciaux qui, même s'ils sont pratiquement tous filmés dans le noir, restent de très bonne qualité. Un régal, je vous dis !

Sélection



Ciné Premier - 22.30 Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

Film fantastique de David Yates

→ Gellert Grindelwald, puissant sorcier capturé par le Congrès magique des États-Unis, s'évade lors de son transfert à Londres. Réfugié à Paris, le magicien entreprend de fédérer les sorciers de sang pur pour régner sur l'humanité...

Ciné Premier - 20.50 Le chant du loup

Thriller de Antonin Baudry

→ Dans un sous-marin d'attaque, un sous-officier à l'oreille infallible fait une erreur de jugement et met l'équipage en danger. Il conserve néanmoins la confiance du Pacha. C'est alors qu'éclate une crise majeure qui engage la force nucléaire française. Cette fois, "Chaussette" n'a plus le droit à l'erreur.



Ciné Frisson - 20.50 La nonne

Film d'horreur de Corin Hardy

→ Dans une abbaye roumaine, un prêtre controversé et une novice enquêtent sur le suicide mystérieux d'une nonne et deviennent la cible d'un esprit malin. En Roumanie, dans une abbaye qui prend des allures de maison hantée, le prêtre Burke, homme d'Eglise controversé, se trouve confronté à une incarnation de l'esprit du Mal.



Pour lutter contre la dilapidation des deniers publics

INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Des opérations d'inspection et d'accompagnement des établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts seront menées pour plus de transparence dans la gestion et la lutte contre le gaspillage et la dilapidation des deniers publics, annonce un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Ces opérations interviennent en application des orientations de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, portant sur le processus d'inspection et de contrôle du ministère pour «rationnaliser la gestion» et «assainir la situation financière» de ses établissements, précise le communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Les services de l'Inspection générale du ministère de la Culture et des Arts mèneront ces opérations de contrôle et d'accompagnement, focalisant notamment sur les «établissements à caractère économique et commercial», pour veiller à l'application des lois et règlements en vigueur relatifs à la gestion des budgets et des subventions alloués, indique le communiqué.

Autre objectif que le département de Bendouda assigne à ces opérations de contrôle, établir le cas échéant, les dépassements dans la gestion pour une meilleure mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, qui vise à rapprocher les différents acteurs culturels du centre de décision, mettre fin aux pratiques bureaucratiques et permettre de réhabiliter ces établissements et améliorer ainsi leur rendement.

Ces nouvelles mesures inscrites dans le projet de numérisation de l'administration, permettront, par ailleurs, la mise en place de contrats de performance que les gestionnaires de ces établissements s'engagent à respecter, au-delà de la nécessité de veiller minutieusement à la bonne gestion des «fonds d'aide et des festivals», ainsi que les «subventions accordées aux porteurs de projets et aux associations». Des mesures administratives et juridiques seront prises au terme des investigations menées par les instances de contrôle du ministère qui n'exclut pas de saisir, en cas de «soupçon de corruption», les institutions de contrôle financier compétentes.

R. C.

Littérature classique africaine

«Le fils d'Agatha Moudio» de Francis Bebey

Le fils d'Agatha Moudio est le premier roman de Francis Bebey, qui a été journaliste, musicologue avant de venir à la littérature.

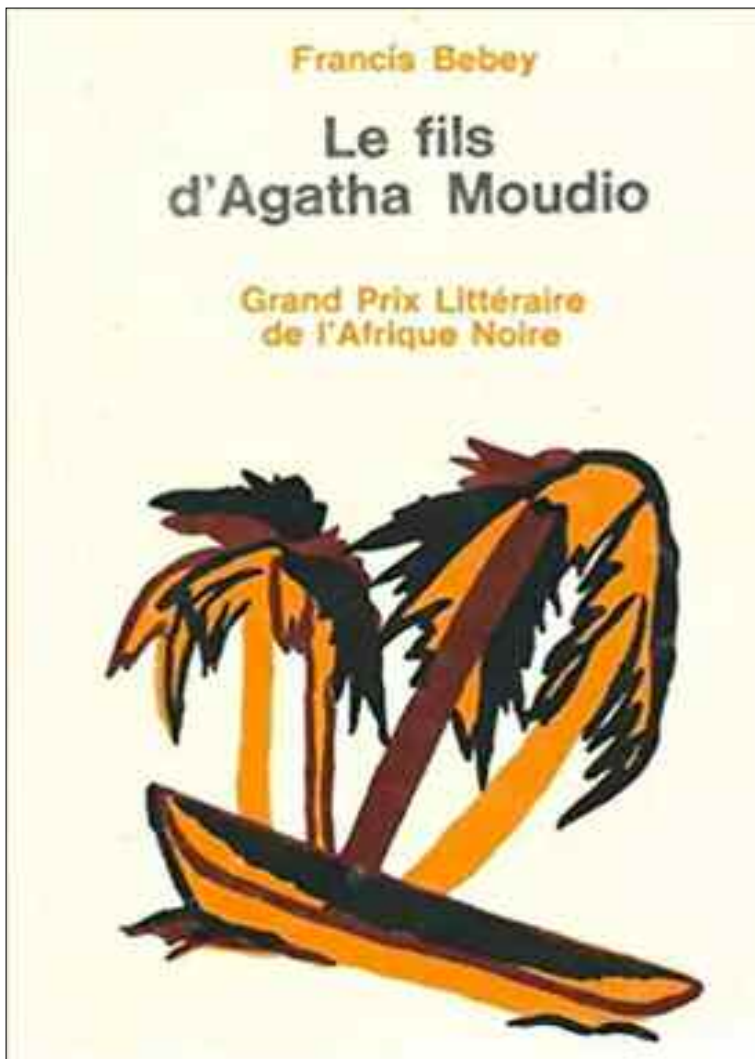
Il était contemporain des premiers grands romanciers du Cameroun tels que Mongo Beti ou Ferdinand Oyono. Évoquant de manière décomplexée l'Afrique sous la colonisation, le roman a connu un grand succès populaire et a été traduit en anglais, allemand et polonais.

Le Fils d'Agatha Moudio, c'est le roman d'un conteur et d'un musicien. L'auteur, le Camerounais Francis Bebey, est connu en tant que musicien, musicologue, chanteur, parolier. Tout le monde connaît sa chanson Agatha : «Ne me mens pas... Ce n'est pas mon fils... tu le sais bien... ce n'est pas mon fils, même si c'est le tien...». C'est d'ailleurs l'argument de son roman Le Fils d'Agatha Moudio, qui raconte l'histoire d'une femme noire, mariée à un homme noir, et qui donne naissance à un enfant... café au lait. Le roman de Francis Bebey évolue autour de ces événements qui se déroulent dans une société traditionnelle africaine.

Ce roman a fait la réputation de l'auteur comme romancier, chroniqueur hors pair de la vie africaine. Publié par un éditeur camerounais et pas par un éditeur parisien, Le Fils d'Agatha Moudio a connu un grand succès populaire en Afrique. Réédité plusieurs fois, il a été couronné par le Grand prix littéraire de l'Afrique noire. Francis Bebey a commis d'autres romans, cinq en tout, mais son nom reste associé au Fils d'Agatha Moudio qui est même entré dans le curriculum des écoles de son pays.

Raisons du succès

Son succès, ce roman le doit au traitement original de son sujet par l'auteur. Francis Bebey fait partie de la première génération de romanciers africains post-coloniaux. Le roman paraît en 1967, sept ans après l'indépendance du Cameroun survenue le 1^{er} janvier 1960. L'une des missions de cette génération d'écrivains était de renouveler la perspective narrative africaine et de contribuer à l'œuvre de la



construction nationale en cours en recentrant le discours narratif sur le pays, sur l'Afrique. C'est ce que fait admirablement Francis Bebey dans ce premier roman en campant son récit dans un village traditionnel de pêcheurs qui s'appelle Bonakwan, situé dans la proche banlieue de Douala, sur les rives du Wouri. L'histoire se déroule pendant la période coloniale, «au carrefour des temps anciens et modernes», comme l'écrit l'auteur, mais la colonisation, les rapports Blancs-Noirs sont marginalisés ou mis en perspective, avec la focalisation du récit portant essentiellement sur la vie intérieure au sein de la société africaine. L'objectif de l'auteur est de raconter la vie au quotidien d'un peuple millénaire qui tente de s'adapter aux mutations de la vie moderne, ainsi qu'aux effets de la colonisation sans sacrifier la vision, la philosophie qui font la cohérence de cette

société. Le roman s'ouvre sur une scène de confrontation avec des chasseurs blancs venus chasser des singes dans la forêt attenante au village. Les villageois ne voient pas d'un très bon œil cette intrusion et demandent au chef du village de réclamer aux Blancs un dédommagement financier. Le chef hésite. Comment demander de l'argent à ces gens qui commandent «toi, moi, tous les habitants du village, notre forêt, notre rivière, notre fleuve et tous les animaux et tous les poissons qui y vivent»? Alors que le chef tarde à transmettre la demande des villageois, Mbenda, un jeune du village, plus courageux et moins complexé que les autres, prend à partie les chasseurs et les oblige à payer leur dû aux villageois. Son intrépidité vaudra à Mbenda, héros-narrateur du récit, une assignation à des travaux collectifs. Ce rapport de force entre dominants et dominés, certes en-

core fragile, n'aura pas d'impact sur la suite de l'intrigue.

Les amours de Mbenda

Le récit tourne autour des déceptions amoureuses de Mbenda, le jeune homme qui avait tenu tête aux chasseurs blancs. Mbenda est amoureux de la plus belle fille du village, Agatha Moudio, et il veut l'épouser. Or Agatha n'a pas bonne réputation dans le village : on l'a vue traîner dans le quartier européen. La mère de Mbenda ne veut pas d'une belle-fille de mauvaise vie et pousse son fils à épouser sa promise, Fanny. Le jeune homme cède devant les insistances de sa mère, mais sa passion pour Agatha est si forte qu'il ne peut l'oublier. Même marié, il continuera à la fréquenter et finira par l'épouser aussi, la polygamie étant tolérée dans sa communauté.

Ce mariage aurait pu servir de dénouement au roman, mais une nouvelle crise vient assombrir le bonheur de Mbenda lorsqu'Agatha met au monde un enfant métis. Le récit se clôt sur ce nouveau drame dont la résolution sur un mode totalement dépassionné témoigne de la sophistication et la maturité de la société traditionnelle africaine, qui est le véritable protagoniste du roman de Francis Bebey.

Trois raisons pour lire ou relire Agatha Moudio

Simple, subtil et profond, voici les trois mots qui viennent à l'esprit lorsqu'on veut qualifier ce livre. Le plaisir du texte naît du mariage réussi de la simplicité de l'intrigue et la subtilité de la narration teintée d'ironie propre à un conteur, auxquelles s'ajoute une compréhension de la vie et de la condition humaine qui relève de la sagesse ou de la maturité tout simplement. On est plus proche dans ces pages d'un conte moral que d'un roman, plus proche d'un Maupassant ou d'un Amadou Hampâté Ba que d'un Flaubert ou d'un Kourouma. On en sort éclairé, agrandi et pacifié, trois raisons qui justifient la lecture ou la relecture du Fils d'Agatha Moudio.

T. Chanda

Le Fils d'Agatha Moudio, par Francis Bebey. Éditions Clé, Yaoundé, 1967

Cinéma

Le 7^e volet de la saga Alien «en préparation»

Sans donner suite aux histoires de Prometheus et Covenant, Ridley Scott réfléchit à renouveler la franchise, voire à la réinventer pour éviter son essoufflement. Le xénomorphe n'a pas dit son dernier mot. Dans une interview donnée à Forbes le 2 septembre, Ridley Scott a confirmé que la saga Alien n'était pas morte, bien au contraire. Après trois longs-métrages réalisés par James Cameron, David Fincher et Jean-Pierre Jeunet, le réalisateur et créateur a repris le flambeau avec Prometheus et Alien : Covenant. Et il ne compte pas s'arrêter là avec un septième volet déjà en

tête. «C'est en préparation, a déclaré le cinéaste à l'origine de l'une des créatures les plus connues et redoutées du 7^e art. Nous avons suivi une voie afin d'essayer de réinventer la roue avec Prometheus et Covenant. Que l'on retourne ou non directement à ces films est incertain, parce que Prometheus a parfaitement réveillé la franchise», a-t-il expliqué. Mais Ridley Scott ne veut pas faire une simple suite. Il cherche avant tout à renouveler la franchise, quitte à la réinventer. «Vous savez, vous vous posez des questions essentielles comme : l'Alien, le fa-

cehugger et le chestbuster sont-ils à bout de souffle ?, s'interroge le réalisateur. Doit-on repenser toute cette foutue affaire et simplement utiliser le titre de la franchise ? C'est toujours la question fondamentale.»

Le cinéaste travaille donc depuis plusieurs années sur cette nouvelle aventure horrifique au détriment des autres propositions comme celle de Neill Blomkamp. Le réalisateur de District 9 ou encore Chappie travaillait sur un Alien 5 avec le retour du personnage de Sigourney Weaver, Ripley. Mais le projet est finalement tombé à l'eau lorsque Ridley Scott

est revenu aux commandes de la saga. Le réalisateur de 82 ans accumule les projets en plus de la saga Alien. Si une suite à son Gladiator est toujours dans les tiroirs depuis quelques années, le coronavirus semble lui avoir donné une idée de long-métrage épidémique. En attendant, Ridley Scott est en plein tournage de son prochain film Dernier Duel avec Matt Damon, Adam Driver et Ben Affleck. Enfin, la série Raised by Wolves qu'il produit vient tout juste de commencer sur HBO Max. Le xénomorphe va devoir encore un peu patienter.

M. F.

vie pratique

Bien-être



Beauté, les bienfaits de l'huile de rose musquée

La rose musquée est un arbuste qui vient de Chili, et son huile est extraite de ses graines rouges via le procédé de pressage à froid afin de garder leurs propriétés. Depuis des années, c'est un ingrédient de choix dans la création des soins cosmétiques. D'ailleurs, en raison de ses différentes vertus, l'huile de rose musquée fait beaucoup d'adeptes, même les grandes personnalités y ont succombé. Mais quels sont vraiment alors ses bienfaits pour la beauté ? Pensez aussi à découvrir L'argile à chaque type de peau.

Pourquoi devriez-vous utiliser l'huile de rose musquée ?

Un parfait anti-âge : L'huile de rose musquée est un excellent anti-âge naturel en raison de la présence du rétinol, des vitamines A, E et K ainsi que des rétinoïdes. Avec ses propriétés antioxydantes et nourrissantes, elle hydrate parfaitement la peau. Elle lisse aussi les ridules tout en ralentissant l'arrivée des premières marques du temps sur le visage et des taches brunes. Pour l'utiliser, il faut l'appliquer directement sur la peau afin de former une barrière protectrice contre la perte d'eau et le dessèchement. De la sorte, l'épiderme est protégé contre les agressions extérieures (pollution et UV). Mais encore, elle renferme des caroténoïdes capables de donner un visage lumineux et lissé.

Un cicatrisant naturel : L'huile de rose musquée connue également sous le nom de collagène végétal contient de la vitamine F et des acides gras essentiels polyinsaturés comme les oméga 3, 6 et 9, et ces derniers participent grandement à la cicatrisation cutanée et tissulaire. Ainsi, les cicatrices récentes ou anciennes arborent une couleur et une structure plus harmonieuses. Cette huile est idéale en cas de coup de soleil, de brûlures, de plaie ou d'escarre. Régénérante, elle est excellente pour réparer les peaux fragilisées. Elle donne de bons résultats sur les peaux sèches sujettes aux vergetures et sur les peaux acnéiques en atténuant les imperfections.

Contre les vergetures : Que les stries se trouvent sur vos seins, vos cuisses ou votre ventre, l'huile de rose musquée a la capacité de les atténuer à cause de son puissant pouvoir régénérant. Toutefois, l'application doit se faire quotidiennement, de préférence matin et soir, et directement sur la zone concernée. C'est encore plus efficace si vous faites au préalable une exfoliation. Après, massez en faisant des mouvements circulaires.

Pour une magnifique chevelure : Pour des cheveux doux, brillants et souples, rien ne vaut l'huile de rose musquée. Elle s'applique sur l'ensemble des cheveux, et il faut la laisser agir toute la nuit afin que l'huile pénètre bien dans la fibre capillaire. Le lendemain, lavez, séchez, et constatez le résultat. Si vous avez des cheveux gras aux racines et des pointes sèches, inutile de passer chez le coiffeur pour couper, appliquez cette huile sur ces dernières. Vous attendez au maximum un mois pour constater les résultats.

Météo



Mercredi 9 septembre :
29°C

→ **Dans la journée :**
Ciel dégagé
max 30°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Ciel dégagé
20°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:18
Coucher du soleil : 19:15

Astuces

Tout savoir sur l'argile rouge

→ Vous connaissez certainement l'argile verte et l'argile blanche, mais est-ce que vous avez déjà entendu parler de l'argile rouge ? Si vous ne savez pas, c'est un minéral naturel très riche en potassium et en oxyde de fer, notamment en oxyde de manganèse, et c'est ce qui lui donne sa couleur rouge. On vous aide tout de suite à découvrir tous les bienfaits de ce produit naturel sur le corps et sur la santé. Pensez aussi à lire L'argile verte : un remède naturel aux multiples bienfaits.

Qu'est-ce que l'argile rouge ?
L'argile rouge est la poudre de beauté par excellence de la reine d'Égypte qui n'est autre que Cléopâtre. En effet, ce minéral naturel contient d'illite qui est très riche en



oligo-éléments et en oxyde de fer, et c'est ce qui fait qu'il est très absorbant. Pour cette raison, l'argile rouge possède plusieurs propriétés : tonifiantes, régulatrices, apaisantes, revitalisantes, nettoyantes et purifiantes pour la peau et pour les cheveux. Elle redonne de l'éclat tout en chassant les impuretés. L'argile rouge est aussi connue pour améliorer la microcirculation du sang. C'est un produit 100% naturel, elle n'agresse pas la

peau et la chevelure. C'est certain, l'argile rouge présente plusieurs bienfaits. Pour information, elle est employée comme colorant pour les savons et pour ingrédients de maquillage, notamment pour faire les poudres de teint.

Les bienfaits de l'argile rouge sur le visage

L'argile rouge est recommandée pour les peaux irritées, les peaux grasses, les peaux ternes, les peaux sensibles et les peaux victimes de rougeur ou de couperose. Elle nettoie, tonifie, apaise et purifie. En raison de son effet détox, elle chasse les impuretés et régule la production de sébum tout en amoindrissant les rougeurs. L'argile rouge s'utilise en cataplasme ou en masque une fois par semaine pour donner de l'éclat à tous types de peaux, surtout les peaux sensibles, ternes et matures.

(A suivre)

Recette du jour

MUFFINS SALÉ FAÇON PIZZA

INGRÉDIENTS

- 180 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 10 Cl d'huile d'olive
- 10 Cl de lait
- 100 g de râpé
- 3 œufs
- Sel et poivre
- 2 Tomates fraîches coupées en petits dés
- Herbes de provence
- Quelques olives noires

Préparation

Préchauffer le four à



180°C. Dans un plat mélanger la farine et la levure puis faire un puits. Dans un autre plat, battre

les œufs avec le lait, l'huile d'olive puis verser ce mélange dans la farine. Mélanger puis ajouter environ 50 g de râpé, saler et poivrer. Verser la pâte dans des moules à muffins puis disposer sur le dessus quelques dés de tomates fraîches, du râpé, une pincée d'herbes de Provence et une olive noire au centre. Cuire 25 minutes.

Horaires des prières

Mercredi 20 Moharam 1442 :

9 septembre 2020

Dhor12h50

Asser16h38

Maghreb19h15

Icha21h52

Jeudi 21 Moharam 1442 :

10 septembre 2020

Fedjr03h38

numéros utiles

santé

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Infrastructure sportive

Que devient le projet de construction du stade Omnisport de Bordj Ménaïel ?

→ Comme infrastructures sportives à Bordj Ménaïel dans la wilaya de Boumerdès, il n'y en a point, si ce n'est un stade communal hérité de l'ère coloniale, baptisé du nom du valeureux chahid Salah Takdjerad.

Un semblant de stade qui se trouve en piteux état, qui sert à la pratique sportive, et qui dans un passé récent, a abrité de grands clubs de football à l'image du MC Alger, de l'USM Alger, de la JS Kabylie, de l'ASM Oran et autres

Et dire que de grands et talentueux footballeurs algériens nationaux et internationaux ont foulé la pelouse synthétique du mythique stade de football, autrefois surnommé par les médias le «chaudron rouge» et où la plupart des clubs huppés avaient laissé des plumes, à l'image des Belloumi, Fergani, Bencheikh, Dziril, Menad...

Les locaux du stade qui font office de vestiaires n'ont, en réalité, la qualité de vestiaires que le nom. La tribune officielle qui jouxte la mosquée Mansouri Mohamed a été détruite par le séisme du 21 mai 2003. Au lieu de la reconstruire, l'APC n'a trouvé mieux que de la transformer en annexe de la mosquée. La question qui se pose est de savoir comment a-t-on laissé faire ? Inadmissible, intolérable ? Cette situation perdure à ce jour.

Aussi la wilaya a plaidé instamment pour la réalisation d'un nouveau complexe omnisports, le choix du terrain a été opéré au village de Draâ el Kahoua au lieu et place de l'ancien projet du stade qui n'avait jamais vu le jour du temps de feu Ali Tahanouti.

Bordj Ménaïel ne mérite pas ce qu'il lui arrive car historiquement, le monde sportif sait pertinemment que cette localité est considérée comme le pourvoyeur de grands joueurs, jeunes et doués en foot-



■ Maquette du stade Omnisport de Bordj Ménaïel qui attend toujours de voir le jour.

(Photo > D. R.)

ball. Bien que la JS Bordj Ménaïel a fait une chute libre, les écoles de football à l'image de celles d'El Moustakbal, l'ACBM, la JSBM, le WRBM sans oublier celle dirigée par l'ancien stratège et libero des Coquelicots, sont en train de faire du bon travail. Mais ce qui demeure incompréhensible pour la population de Bordj Ménaïel, c'est le fait d'avoir abandonné les travaux de construction du complexe omnisports durant les années 1990, après avoir jeté des milliards pour invoquer la raison de terrain inadéquat pour enfin de compte, 20 ans après, changer de terrain qui se trouve à proximité de l'ancien projet.

De qui se moquet-on ? Bordj Ménaïel est une commune de la wilaya de Boumerdès où le sport dans toute sa diversité est roi, mais le moins que l'on puisse dire est que le football occupe une place de choix chez les jeunes. Il est pratiqué dans les quartiers, en ville ou dans n'importe quel autre espace, fut-il étroit et accidenté, et ce, en attendant d'avoir un stade digne de ce nom qui serait doté d'une pelouse adéquate. Conscientes du rôle important que joue un club

de football chez de jeunes joueurs amateurs qui ne demandent que peu de moyens pour affirmer leurs talents et génie, les autorités locales et de wilayas doivent se pencher sur le projet de construction du complexe omnisports de Bordj Ménaïel actuellement à l'arrêt.

Elles doivent mettre les bouchées doubles pour rénover le terrain du stade chahid Salah-Takdjerad, à savoir la pelouse, les tribunes, les vestiaires, et cela, afin d'encourager les adeptes du sport à le pratiquer. Le manque d'infrastructures culturelles et sportives plonge les jeunes ménaïlis dans l'ennui et les expose à divers dangers.

D'ailleurs, ces dernières (les infrastructures sportives et culturelles) sont rares, voire même inexistantes, dans toutes les communes de la daïra de Bordj Ménaïel.

Ce qui livre la jeunesse de la région, disent les citoyens de la ville, «à la débauche» car n'ayant pas d'endroits où se distraire et s'occuper, comme les aires de jeux... «Nos jeunes sont facilement les proies des différents fléaux sociaux qui ne cessent de s'amplifier dans la région».

Le manque d'infrastructure empêche la pratique du sport et c'est pour cette raison que beaucoup de clubs sont contraints durant

toute la saison d'évoluer hors de leurs bases, certains posent la clé sous le paillason ! A la lumière de toutes ses contestations, peut-on vraiment dire que Bordj Ménaïel possède une infrastructure sportive ? Ce sont là les mêmes interrogations de la plupart des sportifs du chef-lieu de daïra, alors comment expliquer la situation désastreuse de la section de boxe dirigée par les ex-champions d'Algérie à l'image des frères Ouradi Wahab et Abdelhalim (ce dernier est champion arabe, champion d'Afrique, sélection aux Jeux olympiques) qui utilisent comme salle de boxe, une aire aménagée par des tôles dans l'enceinte du stade Chahid Salah-Takdjerad. Les jeunes ménaïlis sont bien pénalisés par cette situation et se retrouvent confrontés aux aléas accompagnant inévitablement l'oisiveté.

A cet effet, le premier magistrat de la wilaya de Boumerdès devrait penser sérieusement à envisager la réalisation de ces infrastructures d'utilité publique afin de permettre à ces jeunes de s'épanouir et d'en profiter et aussi songer à relancer les travaux de construction et de réalisation du complexe omnisports qui est actuellement à l'abandon.

Kouider Djouab

EN DEUX MOTS

Manchester City : Riyad Mahrez testé positif au Covid-19

Manchester City a annoncé lundi que la star de la sélection algérienne de football, Riyad Mahrez, et son coéquipier français Aymeric Laporte, ont été testés positifs au Covid-19 et sont placés en isolement, conformément au protocole gouvernemental et à celui de la Premier League anglaise. «Aucun des deux ne montre de symptômes. Tout le monde au club souhaite à Riyad et Aymeric une guérison rapide avant leur retour à l'entraînement et la nouvelle saison», a écrit le club dans un communiqué.

De son côté, Mahrez a remercié les supporters qui lui ont envoyé des messages de soutien sur Twitter «je vais bien. Soyez tous prudents et prenez soins de vous», a-t-il écrit sur son compte officiel. Il s'agit du troisième international algérien touché par ce virus, après l'attaquant de Montpellier (Ligue 1 française) Andy Delort et le milieu de terrain du FC Nantes, Mehdi Abeid, contaminés le mois d'août passé.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki

Directeur commercial : Ouahid Kouba

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM

Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue 1

La FAF arrête le calendrier de dépôt des dossiers pour la licence

→ La Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) de la Fédération algérienne de football a arrêté le calendrier de dépôt des dossiers pour la licence de club professionnel, a indiqué l'instance sur son site officiel. L'opération débutera le jeudi 1^{er} octobre avec le passage de cinq clubs, MCA, NAHD, USMA, CRB et Paradou et s'étalera jusqu'au mardi 6 octobre.

La DCGF rappelle que, sur décision du Bureau fédéral, l'octroi de la LCP est subordonné à deux préalables : la signature par la SSPA de la convention tripartite (SSPA/Cabinet d'expertise/DCGF) de mise à niveau du management des clubs de L1 ainsi que la constitution et dépôt à

la DCGF du dossier comportant 19 documents dont la liste a été déjà communiquée à maintes reprises.

Calendrier de dépôt des dossiers pour la licence de club professionnel :

-Jeudi 1^{er} octobre : MC Alger, NA Hussein-dey, USM Alger (10h-12), CR Belouizdad, Paradou AC (13h-15h)

-Dimanche 4 octobre : ASO Chlef, ES Sétif, JS Kabylie (10h-12h), O Médéa, AS Ain M'lila (13h, 15h)

-Lundi 5 octobre : JSM Skikda, NC Magra, US Biskra (10h-12h), CA Bordj Bou Arreridj, CS Constantine (13h-15h)

-Mardi 6 octobre : MC Oran, USM Bel Abbès, WA Tlemcen (10h-12h), JS Saoura, RC Relizane (13h-15h) ■

CR Belouizdad

Le gardien Moussaoui signe pour trois ans

→ Le gardien du Paradou AC Taoufik Moussaoui s'est engagé pour trois ans avec le CR Belouizdad, a annoncé lundi le champion d'Algérie de Ligue 1 sur sa page officielle de Facebook. Un peu plus tôt, la direction du Paradou AC a annoncé le départ de son gardien de but de 29 après cinq ans de service, via un communiqué sur son compte Instagram. Une arrivée visant à intensifier la concurrence au poste de gardien de but au CRB pour le titulaire au poste Merbah Gaya. Moussaoui est la quatrième recrue estivale du CR Belouizdad. Pour rappel, le club algérois avait recruté trois joueurs, Zakaria Draoui (26 ans) qui signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir

quitté, le défenseur international du Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) Mokhtar Belkhit (28 ans), qui s'est engagé pour trois saisons. Il a également recruté l'ancien international espoir belge Maecky Ngombo.

En revanche, le CR Belouizdad a libéré cinq éléments de l'équipe première dont deux anciens internationaux. Outre le jeune Noufel Ould Hamou, 21 ans dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine dernière, la direction du CRB va devoir négocier avec quatre joueurs qui sont toujours sous contrat. Il s'agit d'Ahmed Gasmî, 35 ans (2021), Toufik Zerara, 34 ans (2022), Mohamed Khoufir Ziti, 30 ans (2021) et Islam Bendif 28 ans (2021). ■

en direct

Manchester City

Riyad Mahrez testé positif au Covid-19

le match à suivre

Ligue 1

La FAF arrête le calendrier de dépôt des dossiers pour la licence

football

Championnat saoudien

Benlameri résilie son contrat avec Al-Shabab

Qui représentera l'Algérie en Coupe de la CAF ?

Cafouillage tout près des buts

→ **La Coupe d'Algérie 2019-2020 n'aura pas lieu. La Présidence de la République a donné le feu vert pour son annulation.**

Aussitôt la décision d'annulation transmise aux huit clubs qualifiés aux 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie, à savoir l'ESS, le CABBA, l'USB, le WAB, l'ABS, l'ASMO, le PAC et l'USMBA, les responsables de la commission de la coupe reçoivent les gestionnaires concernés pour un complément d'information, rapporte notre confrère *Compétition*. Du coup, le débat qui était passionnant perd de sa valeur pour devenir un débat où les enjeux ne sont plus exactement les mêmes qu'il y a quelques jours. Le choc ne peut être que rude pour la JS Kabylie qui risquerait de perdre la place du vainqueur de la Coupe de la CAF, notamment après que la Fédération algérienne de football ait opté pour un tirage au sort dont le but est de désigner le deuxième représentant algérien en Coupe de la confédération africaine de football. Deux phénomènes massifs viennent percuter cette information. Le premier : un scénario qui décrit comment le football continue à se débattre dans les filets de l'incompréhension. Le second : un football qui cherche à retrouver son équilibre, mais gêné par ces vents qui continuent de souffler en contre sens. Cela ne peut que rendre difficile le contrôle du paquebot. C'est le point de vue des professionnels. Reste à savoir si le temps prendra tout son temps pour s'oxygéner afin de reprendre ses forces ? En attendant, tout le monde attend la réaction du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Maître Larbi Meftah a rappelé, lors de la conférence de presse provoquée juste après cette information donnée ce dimanche 6 septembre, que «les responsables de la FAF ont consulté le ministre (MJS, Ndlr) qui leur a pourtant donné une solution. Il leur a conseillé d'appliquer les textes de loi adéquats sans toucher au règlement de la compétition». Et là aussi «ils ont commis une autre bévue. Ils ont non seulement mal appliqué la loi, mais ils ont chamboulé tout le système de la com-



■ La JSK n'a-t-elle pas le droit de jouer la Coupe de la CAF ?

(Photo : D. R.)

pétition», dénonce-t-il. En définitive, la décision de la FAF «est nulle et non avenue», selon l'avocat de la JSK. Le rejoignant dans sa version, Miloud Iboud, porte-parole de la JSK, fera référence à «une affaire similaire datant de 1992, lorsque la FAF avait désigné le 3^e au classement général du championnat pour jouer la Coupe des Coupes, après la suspension de la Coupe d'Algérie. La compétition a été disputée à l'époque par le détenteur de la Coupe d'Algérie. «La jurisprudence n'a pas été appliquée». Pour lui, la décision de la FAF d'opter pour un tirage au sort pour sélectionner le second représentant algérien à la Coupe de CAF est «une véritable aberration !»

Tous les ingrédients semblent s'aligner face à des décisions qui seraient destinées à abattre les mauvaises cartes. Dans

ce cadre, Iboud invitera les experts, les professionnels, les médias et les juristes à réfléchir et à prendre le temps nécessaire pour examiner toutes les lois et répondre si ce qui est en train de se faire est juste ou pas. «Nous sommes transparents dans nos propos, et nous resterons fidèles aux valeurs sportives, nous refusons d'être les mauvais gestionnaires qui ne respectent pas les textes».

Quant à l'avocat du club, il releva «un vice de forme dans la décision de la FAF». «La décision a été prise en se basant sur l'article 82 qui dispose que le bureau fédéral, en cas de force majeure, est habilité à prendre des décisions adéquates sur le sort du championnat tout en s'appuyant sur les coutumes et traditions», précise-t-il d'emblée. L'article 82 n'existe pas dans la version arabe des statuts de la fédéra-

tion. Pourtant, note-t-il, l'article 8 des mêmes statuts indique que «la langue arabe est la langue officielle de la FAF». Autrement dit, la Fédération devait se baser sur les textes existants seulement en langue arabe dans la mesure où l'arabe est la langue officielle de la FAF, explique-t-il. Et maintenant, au moment où nous mettons sous presse cette édition, on ne sait pas si la FAF a tranché, ce mardi en faveur des Kabyles à travers une décision de son BF. On reviendra plus en détail sur ce dossier fleuve demain.

H. Hichem

A voir

■ France 3 : Tour de France 2020 à 12h

■ BeIN Sport 1 : Fenerbahçe - Sivasspor à 19h

La Der

Championnat saoudien : Benlameri résilie son contrat avec Al-Shabab

Le défenseur international algérien Djamel Benlameri a résilié son contrat à l'amiable avec Al-Shabab, a annoncé lundi le club saoudien de première division sur son compte twitter. «La direction du club d'Al-Shabab a accepté la demande de son joueur algérien Djamel Benlameri de résilier son contrat suite à une correspondance reçue le 1^{er} septembre. Benlameri s'est engagé à payer une indemnité au club. Al-Shabab a informé la Fédération saoudienne ainsi que le joueur de son accord pour la résiliation du contrat», pouvait-on dans le communi-

qué du club saoudien. Al Shabab a ajouté qu'un second communiqué avec de plus amples informations sur cette affaire sera publié dans les jours à venir. Pour mémoire, la direction d'Al-Shabab avait menacé fin août le défenseur international algérien Djamel Eddine Benlameri de sanctions, pour avoir brillé par son absence à l'aéroport d'Alger, pour son rapatriement en Arabie saoudite.

«Benlameri ne s'est pas présenté à l'aéroport pour son rapatriement à bord d'un vol spécial, après que le club

ait reçu toutes les autorisations requises. Le club d'Al-Shabab va appliquer le code disciplinaire contre le joueur, tout en respectant les procédures réglementaires», avait écrit le club dans un communiqué publié sur son compte Twitter.

Benlameri devait effectuer le déplacement avec son coéquipier en équipe nationale et sociétaire du Ahly Djeddah, Youcef Belaïli, qui s'est également absenté mercredi. A l'instar d'Al-Shabab, Al-Ahly Djeddah a menacé le natif d'Oran de sanctions selon le règlement en vigueur.